37e ANNÉE (4e SÉRIE) N° 17 6 MAI 1920

L'AMI DU CLERGÉ

Parait à Langres, tous les Jeudis

Mgr F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

A. ROZIER
Docteur en théologie, Chanoine honoraire de Langres
DIRECTEUR

PRIX D'ABONNEMENT POUR TOUT L'UNIVERS........ { 15 francs à l'Édition complète. 10 — à l'Édition partielle.

Toutes les lettres doivent être adressées à : M. le Directeur de L'AMI DU CLERGÉ, à Langres (Hte-Marne).

Bulletin d'Écriture Sainte [1]

SOMMAIRE. — I. La Parousie et la Commission Biblique [2]. — § 1er. Etat d'esprit de la première génération chrétienne par rapport à la Parousie. — § 2. 1er Principe posé par la C. B. : Les Apôtres n'ont pas émis sur la Parousie leur propre opinion, sujette à erreur ou à illusion. — § 3. 2e Principe posé par la C. B. : S. Paul n'a rien dit touchant l'époque de la Parousie qui ne concorde avec cette ignorance commune à tous les hommes dont a parlé le Christ. — § 4. 3e Principe posé par la C. B. : Quand S. Paul a écrit : *Nous les Vivants,* il n'a pas voulu se ranger, lui et ses lecteurs, au nombre des Fidèles qui vivront lors de la Parousie et iront au devant du Christ [3]. — § 5. *La Parousie*, par S. E. le Card. Billot [4].
II. *Biblica*.
III. Récentes publications.

I. — La Parousie et la Commission Biblique

§ 1er. — *Etat d'esprit des premiers chrétiens*

Aux Fidèles de son temps, impatients d'assister à la Parousie [5], l'Apôtre S. Pierre écrivait vers l'an 66-67 : « Croyez que la longue patience de N.-S. est pour votre salut, ainsi que Paul, notre bien-aimé Frère, vous l'a écrit, selon la sagesse qui lui a été donnée. C'est ce qu'il fait dans toutes ses lettres où il aborde ces sujets ; il s'y rencontre des passages difficiles à entendre, et que des personnes ignorantes et mal affermies détournent, comme elles font les autres Ecritures, pour leur perdition. » (II Petr. III, 15, 16).

Ces textes de S. Paul, difficiles à entendre et parfois mal interprétés par les chrétiens de la première génération, ont encore été, ces années dernières, l'objet de discussions tellement délicates entre les exégètes catholiques que la Commission Biblique a cru devoir, par un décret du 18 juin 1915, leur fournir certaines directives susceptibles de leur permettre de saisir, dans toute son ampleur et dans toute son exactitude, la pensée de l'Apôtre, sans rien sacrifier pour cela du dogme de l'inerrance biblique. Nos lecteurs ont été si souvent préoccupés par les multiples problèmes que posaient à leur esprit, à juste titre curieux, certaines expressions rencontrées çà et là dans le N. T. à propos du retour du Christ, que nous allons profiter de ce Bulletin pour les mettre au courant des discussions qui eurent lieu entre catholiques sur la Parousie, des solutions diverses qui furent proposées, et de celle que la Commission Biblique impose désormais au commentateur catholique.

Dans l'entourage même de Notre-Seigneur, avant comme après la résurrection, on espérait une restauration temporelle prochaine du royaume d'Israël. La mère des fils de Zébédée réclamait pour ses deux enfants les premières places aux côtés du futur monarque (Mt. xx, 21) ; les disciples d'Emmaüs devisaient découragés le long du chemin : « Nous espérions tant, disaient-ils, que ce serait lui qui délivrerait Israël ! » (Lc. XXIV, 21). Et comme le Christ ressuscité se rendait, entouré de ses Apôtres, vers le lieu d'où il devait remonter vers son Père, il les entendait encore lui poser

[1] Dans notre dernier Bulletin, p. 123, 2e col., ligne 38, on voudra bien faire la correction suivante : « Quinze jours après sa naissance (Lév. XII, 5), l'Enfant si désirée reçut le nom de Marie, en hébreu *Miryam.* »

[2] Décision du 18 juin 1915. (Cf. *Acta Ap. Sedis,* 1915, p. 357 ; *Ami* 1919, p. 770).

[3] Pour compléter les indications nécessairement succinctes que nous donnerons dans cet article, on pourra consulter utilement l'appendice sur le décret de la C. B. publié par le P. Vosté à la suite de son *Commentarius in Epistolas ad Thessal.*, p. 233-261. Il nous semble que les conclusions de l'auteur auraient gagné à être un peu moins absolues et un peu plus nuancées ; — et le R. P. Allo, *L'Apocalypse et l'époque de la Parousie,* dans *R. B.* 1915, p. 393-455.

[4] *Etudes,* 5 et 20 juin, 20 juillet, 20 sept. et 5 nov. 1917 ; 20 janvier, 20 avril et 5 nov. 1918 ; 5 avril et 20 juillet 1919.

[5] Dans la langue usuelle et courante de l'exégèse biblique le mot *Parousie* désigne le second avènement, le retour de N.-S. J.-C. Pour indiquer ce retour, les apôtres se servent dans leurs écrits de trois expressions : παρουσία, επιφάνεια, ἡ ἡμέρα.

1° Dans la langue classique, παρουσία désigne en premier lieu la présence, qu'il s'agisse des personnes ou des choses (cf. Phil. II, 12 ; I Cor. XVI, 17), — et, en second lieu, l'action de se présenter, la présence de quelqu'un qui arrive, l'arrivée elle-même. S. Paul se sert de ce terme à l'occasion de la venue de Tite (II Cor. VII, 6) et le N. T. l'a employé pour indiquer l'avènement par excellence, le retour du ciel de N.-S. J.-C. à la fin des temps.

2° Le sens primitif du mot επιφάνεια c'est l'acte de se montrer, d'où la traduction *apparition.* Dans les Livres Saints, ce terme désigne toute apparition, qu'elle vienne de Dieu, de J.-C. ou des démons (cf. II Reg. VII, 23 ; II Mach. III, 24 ; V, 4 ; XV, 27). Sauf dans II Tim. I, 10, où il vise la vie terrestre de N.-S., partout ailleurs il indique la seconde manifestation de Jésus et est synomyme de παρουσία. Dans II Thess. II, 8, les deux expressions sont employées simultanément pour montrer combien sera éclatante la manifestation de l'avènement de N.-S.

3° Enfin, ἡ ἡμέρα c'est le jour par excellence, le jour du Seigneur, du Christ, du Fils de l'homme, de la Parousie (cf. Rom. XIII, 12 ; I Thess. V, 4 ; Heb. X, 25). Il faut, pour bien comprendre cette expression, la rapprocher d'une autre très usitée dans l'A. T. : « le jour de Yahweh, » désignant tantôt les manifestations partielles de Dieu préparant le règne messianique, tantôt ce règne messianique lui-même.

cette question : « Seigneur, le temps est-il venu où vous rétablirez le royaume d'Israël ? » (Act. I, 6).

Ces trois incidents ne doivent pas nous surprendre. Les Apôtres étaient gens du peuple. Les Juifs de leur milieu, contemporains du Christ, attendaient un Messie triomphant dont le règne glorieux éclipserait les règnes, pourtant fameux, de David et de Salomon. De plus, certaines phrases de Notre-Seigneur, relatives à son retour, mal interprétées ou insuffisamment comprises, avaient pu contribuer à accréditer dans leur esprit, *avant la Pentecôte,* l'idée que l'avènement de Jésus se réaliserait dans un avenir prochain.

Par ailleurs, dans les églises fondées par S. Paul, on constate l'existence de grandes préoccupations au sujet du retour du Christ. A Thessalonique, aux environs de l'an 50, en vue de la Parousie que l'on croit imminente, on veut cesser tout travail et l'on demande avec anxiété à l'Apôtre quel sera, lors de la catastrophe finale, le sort des Frères qui se sont déjà endormis dans le Seigneur. S. Paul doit écrire deux lettres : l'une pour tranquilliser sur le sort des morts, l'autre pour dissiper tout malentendu sur l'époque de la Parousie. Elle ne sera ni imminente, ni prochaine. On ignore les temps ou les moments où elle se produira. On sait seulement qu'elle sera précédée d'une grande apostasie et de l'apparition de l'homme de péché (I Th. IV, 13-18 ; V, 1-2 ; II Th. II, 1-10). On retrouve à Corinthe, vers 57-58, les mêmes préoccupations. Dans sa première lettre aux fidèles de cette ville, S. Paul complète l'enseignement donné aux Thessaloniciens quelques années auparavant. Il explique comment les Vivants seront associés au triomphe du Christ. Pour cela, ils devront être transformés, car il faut que ce corps corruptible revête l'incorruptibilité et que ce corps mortel revête l'immortalité (I Cor. XV, 51-53). Dans leurs parages, S. Jacques et S. Pierre doivent calmer, eux aussi, l'impatience de leurs chrétiens. Les années succédant aux années sans amener le jour tant désiré, ceux-ci en viennent à douter de la réalisation de la promesse du retour du Divin Maître : « Non, leur dit le Prince des Apôtres, le Seigneur ne retarde pas l'accomplissement de sa promesse, comme quelques-uns se l'imaginent ; mais il use de patience envers vous, ne voulant pas qu'aucun périsse, mais que tous viennent à la pénitence. » (II Petr. III, 9). « Prenez donc patience, mes Frères, dit de son côté S. Jacques, jusqu'à l'avènement du Seigneur. ...Vous aussi soyez patients et affermissez vos cœurs, car l'avènement du Seigneur est proche. » (V, 7, 8).

D'ailleurs, les Apôtres, fidèles en cela aux exemples et aux recommandations de Jésus, ne cessent de demander aux chrétiens de se tenir toujours prêts en vue du jour du Seigneur, pour être trouvés alors irréprochables en sainteté. (I Thess. I, 10 ; III, 13 ; V, 23 ; I Cor. I, 8 ; V, 5 ; I Tim. VI, 14 ; Tit. II, 13 ; Jacq. V, 7-8 ; I Petr. I, 7 ; IV, 7). Ils leur rappellent constamment que ce jour viendra subitement, aussi subitement que surgit le voleur ou que se font sentir les douleurs de l'enfantement (I Th. V, 1-3 ; II Petr. III, 10). Au milieu de leurs travaux et de leurs épreuves, les Apôtres aiment à penser à ce jour solennel, où ils auront la gloire de présenter eux-mêmes leurs Fidèles au Christ apparaissant au milieu de ses Saints (I Thess. II, 19 ; II Thess. I, 6, 7 ; Phil. III, 20, 21 ; II Tim. IV, 6-10). Ils notent, enfin, à maintes reprises, que ce jour approche (I Cor. VII, 29-31 ; Rom. XIII, 11-12 ; Phil. IV, 5 ; Heb. X, 25 ; Jacq. V, 7-9), que les Fidèles ne seront plus affligés que pour un peu de temps (I Petr. I, 6), que le juge est déjà à la porte (Jacq. V, 9) et S. Jean va jusqu'à parler de la dernière heure (I Jo. II, 18).

Que conclure de ces préoccupations des Fidèles et de ces paroles des Apôtres ?

Si certains fidèles de la première génération chrétienne semblent indubitablement avoir vécu, à Thessalonique, à Corinthe ou ailleurs, dans l'attente d'un retour du Christ, sinon imminent, du moins prochain, pouvons-nous dire que les Apôtres, dont nous avons recueilli, *avant l'Ascension,* les préoccupations temporelles et terrestres, ont épousé leur sentiment et partagé leur erreur, sentiment et erreur dont nous retrouverions un écho dans leurs lettres, à titre non d'enseignement formel mais d'opinion simplement personnelle, de supposition toute humaine ? Il ne peut venir, en effet, à la pensée d'aucun catholique d'oser affirmer que les Apôtres, inspirés de Dieu, ont écrit une erreur, en annonçant, d'une façon positive et comme un enseignement divin, la proximité de la Parousie. — Ou bien, devons-nous tenir pour certain et pouvons-nous prouver, textes en main, que les Apôtres, et tout spécialement S. Paul, ont su à quoi s'en tenir sur la question de la Parousie, qu'ils ont donné sur ce sujet un enseignement de tous points identique à celui du Maître, dont ils ont été les échos fidèles, et que, si parfois ils se sont exprimés comme s'ils pensaient être de cette génération qui assisterait au retour du Christ, ils ne l'ont fait que par manière de parler, que par figure de rhétorique, pour rendre leur peinture plus vive, leur discours plus pressant et secouer ainsi plus efficacement la torpeur des Fidèles et les tenir sur leurs gardes, afin qu'ils fussent revêtus constamment de sainteté et de grâce et pussent mériter, par là, de faire partie du cortège du Christ triomphant ?

Telle est la question qui se pose ; question grave, car elle relève à la fois de l'exégèse, de l'histoire et du dogme, et nous aurions beaucoup hésité à l'aborder, après tant d'autres, si nous n'avions présentement pour nous guider les trois principes énoncés en 1915 par la Commission Biblique.

§ 2. — *Premier principe*

« Pour résoudre les difficultés qui se rencontrent dans les épîtres de S. Paul et des autres Apôtres où il est question de la Parousie, c'est-à-dire du second avènement de N.-S. J.-C., il n'est pas permis à un exégète catholique d'affirmer que les Apôtres, — bien que sous l'inspiration du Saint-

Esprit ils n'enseignent aucune erreur, — émettent néanmoins leurs propres opinions tout humaines où peut se glisser l'erreur ou l'illusion [1]. »

En tout premier lieu, deux remarques préliminaires s'imposent ici. — Tout d'abord, bien que le titre du décret soit ainsi libellé : « De Parousia seu de adventu D. N. Jesu Christi in epistolis S. Pauli apostoli » et qu'ainsi la décision semble viser uniquement les épîtres de S. Paul, néanmoins elle s'étend aussi aux textes similaires, relatifs au même sujet, rencontrés dans les épîtres des autres apôtres, v. gr. dans celles de S. Pierre, de S. Jacques, de S. Jean et de S. Jude. — Ensuite, notons bien que la Commission Biblique ne s'occupe pas ici des interprètes protestants ou des exégètes rationalistes, qui n'hésitent pas à déclarer que N.-S. et les Apôtres ont enseigné catégoriquement la proximité de la Parousie [2]. La Commission Biblique s'adresse aux seuls exégètes catholiques. Parmi eux il s'était dessiné, dans la seconde moitié du XIXe siècle, un courant de plus en plus puissant pour tenter de résoudre les difficultés en admettant que les auteurs inspirés avaient émis sur l'époque de la Parousie leurs propres opinions tout humaines, sans donner pourtant sur ce point d'enseignement positif et authentique. Partageant l'opinion régnante, les Apôtres auraient fait connaître leur sentiment et laissé percer leur espoir, sans rien enseigner de précis.

Le Dr Maier fut le premier [3], parmi les commentateurs catholiques, à enseigner, dès 1847, dans un commentaire sur l'épître aux Romains (à propos de Rom. XIII, 11), que l'Apôtre S. Paul avait partagé les idées courantes à son époque et cru à la proximité de la Parousie [4]. En 1865, le Dr Bisping proposa lui aussi de voir dans la réponse de S. Paul aux Thessal. un reflet de la croyance, si commune au Ier siècle, à la proximité de la Parousie [5]. Puis, l'on vit s'engager dans la même voie, avec plus ou moins de hardiesse ou de nuance dans l'expression de leur pensée, le P. Corluy, S. J. [6], Mgr Le Camus (1905) [7], le P. Lemonnyer, O. P. (1905) [1], le Dr Belser (1906) [2], M. Tixeront (1906) [3], le P. Magnien, O. P. (1907) [4], le chan. Cellini (1907) [5], le P. Prat, S. J. (1908) [6], le Dr Tillmann (1909) [7], M. Toussaint (1910) [8], M. Labauche (1911) [9].

Dès lors, on comprend qu'en 1916 le P. Lemonnyer ait pu écrire dans le *Dict. Apologétique* de d'Alès (t. I, col. 1916) : « L'accord tend à s'établir, entre catholiques, sur les faits essentiels. S. Paul, et cela jusqu'à la fin de sa carrière, regarde la fin du monde comme prochaine (I Thess. IV, 15-17 ; I Cor. VII, 29-31 ; XV, 51 ; XVI, 22 ; II Cor. V, 1-10 ; Rom. XIII, 11-14 ; Philip. IV, 6 ; Heb. X, 37 ; etc.). Cependant, l'on pourrait être tenté de reconnaître dans I Tim. VI, 14-15 une nuance d'hésitation ou de réserve, » — et qu'en 1909 M. Brassac ait pu dans son *Manuel Biblique* (t. IV, p. 206 et 207) mettre l'opinion de ces exégètes catholiques, affirmant la croyance de S. Paul à la proximité de la Parousie, sur le même pied que celle des commentateurs encore fidèles à l'interprétation traditionnelle [10].

De tous les auteurs que nous venons d'énumérer, le P. Lemonnyer nous paraît être celui qui a présenté sous son meilleur jour, et avec le plus de nuance, l'opinion nouvelle. Voici comment il l'a exposée dans l'article *Fin du Monde* du *Dict. Apologétique* (t. I, col. 1919) :

En résumé, dans la plupart des écrits apostoliques, nous trouvons donc les deux énonciations — ne disons pas assertions — suivantes : 1° La Parousie, la fin du monde est proche. Cette énonciation est posée

[1] « Quær. I. — Utrum ad solvendas difficultates, quæ in epistolis Sancti Pauli aliorumque apostolorum occurrunt, ubi de « Parousia », ut aiunt, seu de secundo adventu Domini Nostri Jesu Christi sermo est, exegetæ catholico permissum sit asserere, Apostolos, licet sub inspiratione Spiritus Sancti nullum doceant errorem, proprios nihilominus humanos sensus exprimere, quibus error vel deceptio subesse possit ? — RESP. *Negative.* »

[2] En ce qui concerne le Christ, la position adoptée par l'exégèse libérale a été condamnée avec la proposition XXXIII du décret *Lamentabili* : « Il est évident pour quiconque n'est pas guidé par des opinions préconçues, ou bien que Jésus a enseigné une erreur au sujet du très prochain avènement messianique, ou bien que la majeure partie de sa doctrine, contenue dans les Evangiles Synoptiques, manque d'authenticité. »

[3] *Contre,* le R. P. Magnien, *R. B.* 1907, p. 366.

[4] *Komm. uber den Brief an die Römer,* p. 387-388, Freiburg im B.

[5] *Exegetisches Handbuch zu den Briefen des Ap. Paulus,* Munster 1865. On trouvera une longue citation de Bisping dans Vosté, *op. cit.,* p. 244.

[6] Dans *La Science catholique,* 1887, p. 284-300 et 337-346. N'ayant pas à notre disposition la collection de cette Revue, nous empruntons cette citation à Vosté (p. 245) : « Il nous semble donc qu'aucune raison dogmatique ne s'oppose à cette conclusion : l'Apôtre Paul... n'enseigne rien de précis sur la proximité de la fin du monde ; mais la manière dont il s'exprime nous révèle qu'...il lui semblait non seulement possible, mais probable, que la génération contemporaine ne s'éteindrait pas avant la fin du monde présent. »

[7] « Cette attente de la Parousie, tous les Apôtres la partagent. » *(L'œuvre des Apôtres,* t. II, p. 342, n. 1). « Les efforts qu'on a tentés pour supprimer l'évidente illusion de l'Apôtre sur la proximité de la Parousie sont aussi superflus que désespérés. » *(Ibid.,* p. 343, n. 5).

[1] « La Parousie, si elle n'est pas imminente, est prochaine. S. Paul a l'impression que lui-même et l'ensemble de ses correspondants seront encore vivants quand elle se produira. » *(Les Epitres de S. Paul,* t. I, p. 40).

[2] *Die Briefe des hl. Johannes,* p. 53.

[3] *Théologie anténicéenne,* t. I, 3e édit., p. 93-95.

[4] Dans *R. B.* 1907, *La Résurrection des Morts.* L'auteur parle p. 365-366 des illusions de l'Apôtre sur la proximité de la Parousie.

[5] « Quand les Hagiographes parlent en leur nom personnel,... alors rien ne s'oppose à ce qu'ils puissent avoir des appréhensions, d'ailleurs sans fondement, et à ce que ces appréhensions se reflètent dans leurs écrits, ce reflet étant celui de la pensée non plus divine mais humaine. » *(La questione parusiaca,* dans la *Scuola Cattolica* 1907. Cité par Lemonnyer, *Dict. apolog.* de d'Alès, t. I, col. 1920).

[6] « Paul serait-il hanté par la perspective prochaine de la Parousie ? Il ne faut pas le nier à priori. Sur ce sujet, nous l'avons dit, il n'enseigne rien et a conscience de ne rien savoir. Mais, faute de science certaine, il pouvait avoir une opinion, fondée sur des probabilités ou des conjectures, et, du moment qu'il avertit de son ignorance, qu'il se défend de rien enseigner, on ne voit pas d'impossibilité absolue à ce qu'il règle sur ces probabilités sa conduite et ses conseils. » *(La Théologie de S. Paul,* t. I, p. 154. Cf. aussi p. 108 et 109).

[7] *Die Wiederkunft Christi nach den Paulinischen Briefen,* dans *Biblische Studien,* XIV, 1 et 2, p. 49 et ss. On trouvera un bon exposé du travail de Tillmann dans *R. B.* 1909, p. 646-650. Parlant de cet ouvrage, le P. Lebreton écrivait dans *Etudes,* t. 123, p. 862-863, à propos de l'opinion de Tilmann affirmant que S. Paul avait toujours cru à la proximité de la Parousie : « Je n'ai pas besoin de rappeler ici que cette interprétation des textes apostoliques est défendue par un bon nombre d'exégètes catholiques. M. Tillmann cite (p. 47) Bisping, Maier, Lutterbeck, Leisenberger, Mgr Le Camus, J. Belser, Magnien ; il faut reconnaître, d'ailleurs, que les textes souffrent difficilement une autre interprétation. » (P. 863, n. 1).

[8] « Paul partage avec les autres apôtres l'espoir du prochain retour du Seigneur. » *(Leçons d'exégèse,* t. I, p. 124 et 125).

[9] « En résumé, selon S. Paul, la génération présente verra le retour du Messie. » *(Leçons de Théologie dogmatique,* t. II, p. 374).

[10] Ce paragraphe a disparu dans l'édition de 1916 (p. 211 et 212). On a mis en note p. 212 la décision de la C. B. sur la Parousie.

d'une manière assez ferme et semble commune à toute la première génération chrétienne. Toutefois, la façon dont on la propose et dont on la justifie montre clairement qu'...elle ne représente que le sentiment personnel de ceux qui la proposent. De plus, certaines hésitations montrent suffisamment qu'ils ne la tiennent pas pour indubitable et tout à fait certaine. Ce n'est au fond qu'une opinion. Enfin la nature de cette proximité demeure très imprécise et tous font l'aveu de leur ignorance touchant la date exacte de la Parousie. — 2° La génération présente verra peut-être, vraisemblablement même, l'avènement glorieux du Seigneur et la fin du monde. Ce second point ne fait pas corps avec le précédent. Il est moins universel et surtout formulé avec beaucoup moins de fermeté. Il est presque excessif de parler à son sujet, non seulement d'assertion, mais même d'énonciation proprement dite. L'idée dont il s'agit demeure implicite. Elle imprègne et colore certaines affirmations sans former l'objet d'énonciations distinctes et formelles. Manifestement, nous avons affaire à une simple et hésitante conjecture personnelle, qui ne va pas jusqu'à prendre la consistance d'une opinion tant soit peu ferme, à une espérance que l'on caresse, à un vœu que l'on formule timidement.

La Commission Biblique rejette en substance cette interprétation. Elle ne permet plus d'affirmer que les Apôtres ont énoncé sur ce point leurs propres opinions, leurs conjectures personnelles, ni même qu'ils les ont simplement insinuées.

Cette décision est purement négative ; mais, telle qu'elle est formulée, son application ne saurait être limitée à ce cas particulier. Désormais, les auteurs d'Introduction Générale à la Sainte Ecriture devront en tenir compte dans la rédaction de leur chapitre sur l'inerrance biblique [1].

A vrai dire, la décision de la C. B. ne nous surprend pas. Ceux de nos lecteurs qui ont suivi, avant la guerre, les examens de Doctorat en Ecriture Sainte, ont pu remarquer qu'en 1911 le sujet imposé pour la leçon du P. Buzy fut ainsi libellé : « Le dernier avènement de N.-S, d'après les deux épîtres aux Thessaloniciens ». Aux questions pressantes des examinateurs (M. Vigouroux, les PP. Molini, Genocchi, Janssens, Frey) demandant si S. Paul, tout en faisant la réserve d'une conjecture personnelle, n'avait pas cru à la proximité de la fin du monde, le candidat répondit que si, au point de vue grammatical et historique, il n'était point facile de démontrer le contraire, au point de vue théologique il semblait difficile de soutenir une thèse qui renfermait une erreur peu conciliable avec le dogme de l'inspiration et de l'infaillibilité de l'Apôtre. « Des catholiques sincères, ajouta-t-il pour conclure, supposent que S. Paul a cru à l'imminence de la Parousie : leur qualité et leur nombre les préserve d'une condamnation à priori ; mais la probabilité même de leur opinion ne fait que mieux ressortir la sûreté de l'opinion patristique et traditionnelle [2]. »

[1] Ainsi le P. Pesch, S. J., ne pourra plus écrire dans son traité *De Inspiratione,* par ailleurs si excellent, au lib. II, cap. III *De extensione inspirationis,* Art. II, *Quo sensu singula Scripturæ dicta sint Dei verba* (p. 459, note 1, édit. 1906) : « Ergo si Apostoli, ut quibusdam placet, putaverunt secundum Christi adventum proxime instare, et si quædam eorum loquendi formulæ hanc opinionem innuere videntur, hoc non pertinet ad inspirationem, quia de hac re nihil affirmant nisi tempus secundi adventus non esse a Deo revelatum ideoque occultum. »

[2] *Univers* du 28 juin 1911.

Nous-même, nous avions pu nous convaincre, alors, que la thèse prétendant que les Apôtres, et S. Paul en particulier, avaient enseigné comme une opinion personnelle la proximité de la Parousie, serait sans doute déconseillée un jour aux exégètes catholiques pour des motifs tout à la fois exégétiques, traditionnels et théologiques.

Quel est donc l'enseignement positif de S. Paul sur la proximité de la Parousie ? A cette question va répondre le second principe formulé par la Commission Biblique.

§ 3. — *Second principe*

« L'Apôtre S. Paul n'a absolument rien dit, dans ses écrits, qui ne concorde parfaitement, en ce qui concerne l'époque de la Parousie, avec cette ignorance commune à tous les hommes dont a parlé le Christ. » Et la C. B. indique les considérations dogmatiques exigeant qu'il en soit ainsi, et les preuves exégétiques prouvant que, de fait, il en a été ainsi [1].

I. Considérations dogmatiques. — Celles-ci reposent, d'une part, sur la notion vraie de la charge apostolique et la fidélité indubitable de S. Paul à la doctrine du Maître, et, d'autre part, sur les exigences du dogme catholique de l'inspiration et de l'inerrance des Saintes Ecritures.

a) Notion vraie de la charge apostolique et fidélité indubitable de S. Paul à la doctrine du Maître. — L'Apôtre, et l'on sait avec quelle énergie S. Paul dans ses épîtres revendique parfois ce titre (Gal. I, 1 ; I et II Cor. I, 1 ; Rom. I, 1), l'Apôtre est un être investi d'une mission exceptionnelle qu'il tient non des hommes, mais de Dieu lui-même. Les preuves abondent, aux chap. I et II de l'épître aux Galates, pour établir l'indépendance de l'apostolat de S. Paul et faire remonter cet apostolat au Christ lui-même. Or, la mission de l'Apôtre consiste uniquement à prêcher sans addition, sans omission, sans modification d'aucune sorte, l'évangile du Christ dont les dix premiers versets du chap. XV de la I Cor. nous offrent un court résumé. C'est par la fidélité à prêcher l'Evangile tel qu'il l'a appris, que l'Apôtre fournit la garantie la meilleure de l'authenticité de sa charge. Ainsi donc l'Apôtre n'est apôtre que dans la proportion où, missionnaire de l'évangile, il s'en fait le fidèle interprète. Aussi, voyez avec quel soin, avec quel souci, S. Paul veille à la pureté de cet évangile qui, à l'aube du christianisme, n'avait, comme garant de son authenticité, que la parole même de celui qui le prêchait. Faisant allusion à l'enseignement qu'il leur a donné, il conjure les Galates de ne pas passer à un autre évangile (I, 6) ; il anathématise celui qui oserait, fût-il un ange du

[1] « Quær. II. — Utrum præ oculis habitis genuina muneris apostolici notione et indubia S. Pauli fidelitate erga doctrinam Magistri ; dogmate item catholico de inspiratione et inerrantia Scripturarum, quo omne id quod Hagiographus asserit, enuntiat, insinuat, retineri debet assertum, enuntiatum, insinuatum a Spiritu Sancto ; perpensis quoque textibus epistolarum Apostoli, in se consideratis, modo loquendi ipsius Domini apprime consonis, affirmare oporteat, Apostolum Paulum in scriptis suis nihil omnino dixisse quod non perfecte concordet cum illa temporis Parousiæ ignorantia, quam ipse Christus hominum esse proclamavit ? — Resp. *Affirmative.* »

ciel, leur annoncer un autre évangile que celui qu'ils ont reçu (I, 8-9) ; il ne craint pas de se mettre au-dessus des dix mille maîtres que pourraient avoir les Corinthiens, car lui, du moins, les a engendrés en J.-C. par l'évangile (I Cor. IV, 15), et cet évangile, ce n'est pas le sien, c'est celui du Seigneur ; il ne contient que ses commandements (I Cor. XIV, 37) et le Christ a toujours parlé en lui et par lui (II Cor. XIII, 2, 3).

Or, qu'avait recommandé le Christ à ses Apôtres ? De répandre partout ce qu'il leur avait enseigné, de crier sur les toits ce qu'on leur avait chuchoté à l'oreille (Mt. x, 27), de transmettre au monde, pour les faire observer, les préceptes qu'il avait édictés (Mt. XXVIII, 19, 20), d'être ses témoins à Jérusalem, à Samarie, dans la Galilée et jusqu'aux extrémités de la terre (Act. I, 8). La théorie du rôle de l'Apôtre, tel que nous l'avons esquissé d'après S. Paul, nous permet donc d'affirmer, à priori, que ce dernier n'a eu d'autre objectif que de se conformer strictement au programme du divin Maître. D'ailleurs, voyons-le parlant de la virginité : avec quel soin note-t-il que, sur ce point-là, il n'a pas de commandement du Seigneur ! (I Cor. VII, 25). Si, sur la Parousie, il avait voulu donner son opinion personnelle, même à titre de simple conjecture, ne l'aurait-il pas indiqué d'un mot ? Tandis que c'est précisément tout le contraire que nous devons remarquer. Avant le texte si délicat de I Thess. IV, 15, qui a paru à beaucoup absolument décisif, S. Paul avertit les Fidèles de Thessalonique qu'il va, sur ce sujet pour eux si troublant, leur faire connaître ce qu'il sait « *d'après la parole du Seigneur* ».

Or, en s'en tenant à l'enseignement authentique de Jésus, S. Paul, s'il restait ce qu'il voulait être avant tout, c'est-à-dire l'interprète fidèle du Maître, pouvait-il annoncer la proximité de la Parousie ? Nullement !

Voyons, en effet, en quels termes N.-S. parle dans les évangiles de l'époque de son avènement glorieux et de la fin du monde. « Quant au jour et à l'heure, dit-il dans S. Matthieu (XXIV, 36), nul ne les connaît, pas même les anges du ciel, mais le Père seul... Veillez donc, puisque vous ne savez à quel moment votre Seigneur doit venir (42)... Le Fils de l'homme viendra à l'heure où vous n'y penserez pas (44). » Immédiatement avant l'Ascension, à leur question sur le rétablissement du royaume d'Israël, les Apôtres reçoivent de Jésus une réponse identique : « Ce n'est pas à vous de connaître les temps ni les moments que le Père a fixés de sa propre autorité. » (Act., I, 7). Et, à côté de ces déclarations explicites et très catégoriques, que d'indications nous rencontrons dans l'Evangile pour montrer aux Apôtres que la Parousie ne se produira ni de leur vivant, ni même dans un avenir prochain ! Les paraboles de la semence, du grain de sénevé, du levain, de l'ivraie (Mt., XIII) insinuent que la période de préparation du royaume pourra être assez prolongée. Le Fils de l'homme est volontiers comparé à un prince qui s'en va, vers un pays lointain, pour prendre possession d'un royaume et revenir (Luc, XIX, 12, 13, 15) ; — à un époux dont les serviteurs épient le retour pour lui ouvrir (Luc, XII, 36), ou dont les vierges attendent l'arrivée pour entrer avec lui au festin nuptial (Mt., XXV, 1, 6, 10) ; — à un maître parti au loin, après avoir confié ses biens à ses serviteurs et ne revenant qu'après un long temps redemander des comptes (Mt., XXV, 14, 19) ; — ou bien encore à un maître qui confie à son intendant la garde de sa maison pour ne reparaître que lorsque déjà on ne l'attend plus (Mc., XIII, 32-37 ; Mt., XXIV, 45-51). — Pour établir le royaume, et avant sa consommation finale, les Apôtres sont avertis qu'ils auront, à la suite du Christ, à supporter des supplices et à souffrir la mort (Mt., x, 17, 18, 21, 28 ; Luc, XII, 4 ; Mc., XIII, 9-13 ; Mt., XXIV, 9-13 ; Luc, XXI, 12-19). Bien plus, avant le retour de Jésus, l'Evangile franchira les frontières de la Palestine (Mt., VIII, 11 ; Luc, XIII, 29) ; Jérusalem sera foulée aux pieds par les Gentils jusqu'à ce que les temps des Gentils soient accomplis (Luc, XXI, 24) et que la bonne nouvelle ait été prêchée à tout l'Univers (Mc., XIII, 10 ; XIV, 9 ; Mt., XXIV, 14 ; XXVI, 13).

Toutefois, l'affirmation du recul dans la perspective de son retour n'empêchait pas le Divin Maître d'insister, auprès de ses contemporains, comme devaient le faire plus tard, à son exemple, les Apôtres auprès de leurs Fidèles, sur la nécessité de se tenir toujours prêt, d'être constamment en alerte pour n'être pas surpris par le jour du Seigneur. Les exhortations à la vigilance et à la fidélité tiennent une grande place dans les enseignements eschatologiques de Jésus, et elles devaient avoir d'autant plus d'efficacité qu'était plus complète et plus vive l'incertitude touchant la date de la Parousie : « Veillez donc, dit N.-S. en S. Marc, car vous ne savez pas quand viendra le maître de la maison, le soir ou au milieu de la nuit, ou au chant du coq, ou le matin ; de peur que survenant tout à coup il ne vous trouve endormis. Ce que je vous dis, je le dis à tous (i. e. non seulement à vous, mes disciples et mes auditeurs immédiats, mais encore à tous ceux qui viendront après vous). Veillez. » (Mc., XIII, 35-37). Il est bien évident que cette doctrine de Jésus, éminemment sage, offrit à l'Eglise primitive et offre encore à la communauté chrétienne de nos jours, d'immenses avantages [1].

Contre cette thèse que nous nous sommes efforcé de mettre en lumière sur le recul de la Parousie et l'incertitude de son époque, semble se dresser un passage du discours eschatologique [2] des Evangiles synoptiques. On lit en effet dans S. Marc : « Je vous le dis, en vérité, cette génération ne passera pas que tout cela ne soit arrivé. » (XIII, 30) [3]. Si

[1] Cf. Card. Billot, *La Parousie*, dans *Etudes* 5 nov. 1917 (p. 273-288) et 20 janv. 1918 (p. 137-156).

[2] On désigne par « discours eschatologique » un discours qui a trait aux fins dernières. Le discours eschatologique des Synoptiques est contenu dans Mc., XIII, 1-37 ; Mt., XXIV, 1-XXV, 46 ; Luc, XXI, 5-36.

[3] L'explication que nous allons donner s'applique naturellement à la sentence analogue de S. Luc, XXI, 31, 32 : « De même, quand vous verrez ces choses arriver, sachez que le royaume de Dieu est proche. Je vous le dis, en vérité, cette

l'on veut bien noter que le thème du discours eschatologique est double, qu'il concerne à la fois la ruine du temple et la consommation des siècles, on remarquera que « tout cela » a dans l'Evangéliste un sens très précis ; il se réfère uniquement à ce qui vient d'être annoncé (aux versets 5-8, 9-13, 14-18, 28-31) relativement à la ruine de Jérusalem et du Temple. Pour l'autre partie du discours, celle qui a trait à la Parousie et à la fin du monde (19-20, 21-23, 24-27, 32-37), on retrouve les déclarations habituelles de Jésus sur l'ignorance du jour et de l'heure (Mc., XIII, 32), et cette ignorance est marquée en termes si accentués qu'on ne peut même pas prétendre que la proximité de la Parousie y soit insinuée [1]. Les passages parallèles de S. Matthieu et de S. Luc ne font que confirmer cette conclusion. Les deux thèmes y sont aussi traités en deux séries parallèles : Mt., XXIV, 4-8, 9-14, 15-20, 32-35 et XXIV 21-22, 23-28, 29-31, 36-42 ; — Luc, XXI, 8-9, 10-19, 20-24, 28-33 et Luc, XXI, 25-27, 34-36. Dans S. Luc, les deux séries d'événements sont séparées par « le temps des nations » (Luc, XXI, 32) [2], et S. Matth., XXIV, 43-46, insiste longuement sur l'incertitude de la date de la Parousie, sur la soudaineté qui caractérisera le retour de Jésus et, conséquemment, sur la vigilance que devront observer les Chrétiens, sur la fidélité qu'ils devront pratiquer pour n'être pas pris au dépourvu. Somme toute, ces divers passages correctement interprétés annoncent une Parousie certaine (Mc., XIII, Mt., XXIV, Luc, XXI), d'époque indéterminée (Mc., XIII, 32, Mt., XXIV, 43 ; XXV, 46), plutôt différée (Mt., XXIV, 43-XXV, 46 ; Luc, XXI, 24) et qui sera essentiellement soudaine (Mt., XXIV, 44, 50 ; Luc, XXI, 34, 35 ; Mc., XIII, 36) [3].

En dehors du discours eschatologique des Synoptiques, quelques autres textes peuvent aussi présenter des difficultés d'interprétation relativement à l'enseignement de N.-S. sur l'incertitude de l'époque de la Parousie. Ainsi Mt., X, 23 et XVI, 28 avec les passages parallèles Mc., VIII, 39 et Luc, IX, 27. Nous lisons dans ces textes : « Vous ne finirez pas les villes d'Israël avant que vienne le Fils de l'Homme » (Mt., X, 23). « Je vous le dis, en vérité, il y en a parmi ceux qui sont ici présents quelques-uns qui ne goûteront pas la mort avant de voir *le Fils de l'Homme* venant en son règne » (Mt., XVI, 28). Pour expliquer correctement ces sentences sans contredire, sur ce point, l'enseignement de Jésus, par ailleurs suffisamment établi d'une façon certaine, il convient de bien comprendre ce terme « Fils de l'Homme. » Là, et là seulement, se trouve le nœud de la difficulté ; là, et là seulement, doit être cherchée la solution de l'énigme. Faut-il voir

génération ne passera point que tout ne soit accompli. » « *Ces choses* (i. e. les événements précurseurs de la ruine de Jérusalem et de la dispersion du peuple juif) visent non pas la Parousie, le retour de Jésus en triomphateur et en juge, mais l'expansion de l'évangile et du royaume messianique à partir de la ruine de Jérusalem. » (Lemonnyer, v° *Fin du monde*, dans *Dict. Apol.*, t. I, col. 1923).

[1] Cf. Billot, *Etudes* 20 juin 1917, p. 681-700.

[2] Cf. Billot, *Etudes* 20 juillet 1917, p. 139-153.

[3] Cf. Lagrange, *L'avènement du Fils de l'Homme* dans *R. B.* 1906, p. 382-411, 561-574.

dans ce mot « Fils de l'Homme » la désignation du Roi Messie lui-même, ou bien le symbolisme de son royaume ? Notons-le bien, cette question n'est pas soulevée, ici, dans le seul but de nous débarrasser d'un texte gênant. Elle est inévitablement suggérée par le prophète Daniel (VII, 13) auquel est emprunté ce symbole du Fils de l'Homme. Or, remarque le P. Lagrange, dans le passage de Daniel dont il est ici question « le Fils de l'Homme signifie, d'abord, le royaume des Saints, du Très-Haut, et, en même temps, son fondateur, le Messie. La mission que donne ici Jésus à ses Apôtres n'est pas... la mission définitive, c'est un essai... On doit annoncer (aux Israélites d'abord) le royaume des Cieux qui est ici le règne de Dieu ; cette mission sera infructueuse ; le règne de Dieu, d'ailleurs inauguré par les miracles que font les Apôtres, viendra avant que, chassés de ville en ville, ils en aient achevé le tour. Jésus exprime ainsi sa certitude de l'avènement prochain du règne de Dieu en sa personne. Il l'exprime sans faire allusion ni à sa résurrection, ni à la ruine des Juifs, ni au jugement dernier, mais par une image traditionnelle et vague qui ne vise précisément aucun fait [1]. » — S. Matthieu entend donc au verset 23 du chap. X la « venue du Fils de l'Homme » de l'extension du règne messianique par la conversion des Gentils, extension qui se produira bien avant que les Apôtres n'aient parcouru toutes les cités palestiniennes. Les passages parallèles de Luc et de Marc correspondant à Mt., XVI, 28 [2], confirment le bien-fondé de cette interprétation. Le troisième Evangéliste emploie l'expression « règne de Dieu » et le second l'expression « règne de Dieu venu en puissance » comme équivalent de la formule « Fils de l'Homme. » Et « s'il est possible, dit le P. Lemonnyer, que la leçon de S. Matthieu soit primitive et que Jésus ait réellement dit « Fils de l'Homme, » il n'en reste pas moins que S. Marc et S. Luc l'ont interprétée ici comme signifiant royaume ou règne, ce qui est dans Daniel, VII, 3 son sens premier. Mais toute venue du royaume ou du règne, même en puissance, c'est-à-dire par l'acte de la puissance divine, ...n'est pas la Parousie. Il y a donc de solides raisons de penser que, ni dans la bouche de Jésus, ni dans S. Marc et dans S. Luc, ni même dans S. Matthieu, le *logion* (i. e. la parole) en question ne vise la Parousie et la fin du monde [3]. »

Conclusion. — Jésus n'a donc jamais enseigné que son avènement glorieux et que la fin du monde pourraient avoir lieu du vivant de ceux qui l'écoutaient ou dans un avenir prochain. Il a laissé ses disciples dans une complète incertitude sur la date de son retour, tout en multipliant ses appels à la vigilance et à la fidélité. Certaines de ses paroles, insuffisamment comprises ou interprétées d'une façon erronée, ont pu contribuer à entretenir chez des fidèles de la première génération chré-

[1] Lagrange, *loc. cit.*, p. 562.

[2] Le Card. Billot voit dans la Transfiguration la réalisation de la parole de N.-S. contenue dans Mt., XVI, 28 ; Mc., VIII, 39 ; Luc, IX, 27. *(Etudes* 20 janvier 1918, p. 154).

[3] Lemonnyer, v° *Fin du monde*, col. 1925.

tienne la croyance à une Parousie imminente ou prochaine.

b) Exigences du dogme catholique de l'inspiration et de l'inerrance des Saintes Ecritures. — Pour pouvoir dire, sans erreur théologique, que S. Paul et les autres Apôtres ont affirmé, énoncé ou insinué comme une conjecture personnelle, et non comme un enseignement authentique de l'Ecriture, leur propre opinion touchant la proximité de la Parousie, il faudrait trouver dans leurs épîtres une indication explicite en ce sens, ou tout au moins une indication implicite reposant sur de solides arguments et montrant clairement que l'Ecrivain Sacré parle en son nom, se faisant l'écho d'une idée courante qu'il rapporte, à titre de citation implicite, et sans en prendre la responsabilité en tant qu'auteur inspiré [1]. — Or, on ne trouve absolument rien de semblable dans les écrits apostoliques. Bien plus, dans la I Thess. (IV, 15), S. Paul déclare expressément conformer son enseignement à celui du Maître. Les seuls motifs qui ont pu donner quelque crédit à l'interprétation moderne viennent uniquement de la facilité plus grande qu'elle offre pour expliquer des textes difficiles. Ces motifs sont, par eux-mêmes, insuffisants. Ils ne permettent pas à l'exégète de sacrifier l'inerrance biblique et de ne pas considérer ce que l'Hagiographe affirme, énonce ou insinue, comme affirmé, énoncé ou insinué par l'Esprit-Saint. N'oublions pas, en effet, le lumineux enseignement de Léon XIII dans l'encyclique *Providentissimus.* C'est l'Esprit-Saint qui par sa vertu a excité à écrire les auteurs inspirés ; c'est lui-même qui les a assistés tandis qu'ils écrivaient, de telle sorte qu'ils ont conçu exactement, qu'ils ont voulu rapporter fidèlement, et qu'ils ont exprimé avec une vérité infaillible *tout* ce qu'Il leur a ordonné et *seulement* ce qu'Il leur a ordonné d'écrire, à tel point qu'il n'y a pas à se préoccuper de ce que l'Esprit-Saint ait pris des hommes comme instruments pour écrire, car aucune opinion fausse n'a pu être émise par les Ecrivains inspirés ; autrement l'auteur de l'opinion fausse serait Dieu lui-même, Dieu, la souveraine et suprême vérité !

Mais est-ce à dire que la Commission Biblique nous défend de penser et nous interdit de constater que S. Paul, incertain comme ses contemporains et comme nous le sommes nous-mêmes de l'époque de la Parousie, a pu en parler ou faire allusion à sa mort comme nos prédicateurs parlent des fins dernières ou comme nous en parlons nous-mêmes, quand nous envisageons l'éventualité de notre trépas, sans nous faire la moindre illusion sur la valeur de nos hypothèses et sans, pour cela, induire en erreur notre auditoire ? Nous ne le croyons pas. Dans ce cas, en effet, il ne saurait y avoir erreur de la part de S. Paul qui n'affirme, n'énonce et n'insinue rien ; il ne saurait non plus y avoir illusion dans l'esprit des Fidèles auxquels s'adressait l'Apôtre. Ils savaient pertinemment par maintes déclarations antérieures (I Thess., v, 1, 2 ; II Thess., II, 1-12) que, tout comme eux, S. Paul ignorait et le jour et l'heure. Et il nous semble que c'est à la lumière de cette observation qu'il conviendrait de lire en particulier II Cor., v, 1-4. L'Apôtre sait, et son enseignement eschatologique est sur ce point indiscutable, l'Apôtre sait que des hommes assisteront vivants à la Parousie et que leurs corps seront simplement transformés pour être admis dans le cortège du Christ (I Thess., IV, 17, 18 ; I Cor., XV, 51-53) [1]. Evidemment, ce sort lui paraît enviable. Comme chacun d'entre nous, il a une répugnance à se séparer de son corps : « Nous savons, en effet, que si cette tente (i. e. notre corps) vient à être détruite, nous avons une maison qui est l'ouvrage de Dieu, une demeure éternelle (i. e. un corps glorifié) qui n'est pas fait de main d'homme dans le ciel. Aussi gémissons-nous dans cette tente (i. e. dans notre corps), dans l'ardent désir que nous avons d'être revêtus de notre demeure céleste, si du moins nous sommes trouvés vêtus (i. e. encore vivants) et non pas nus (i. e. morts). Car tant que nous sommes dans cette tente (i. e. notre corps), nous gémissons accablés parce que nous voulons non pas ôter notre vêtement (i. e. perdre notre corps par la mort), mais revêtir l'autre par dessus (i. e. le corps glorifié du Transformé), afin que ce qu'il y a de mortel soit englouti par la vie. » (Cf. I Cor., XV, 53). Dans le cas présent, nous rencontrons chez S. Paul un fait psychologique normal et général, et nous aurions tort d'induire de ce seul passage que l'Apôtre ait envisagé comme probable ou possible qu'il serait vivant lors de la Parousie [2]. De même, dans Philip., I, 22-24, parlant de sa mort, S. Paul permet de constater et son ardent désir de partir et d'être avec le Christ, ce qui est de beaucoup le meilleur, et sa conviction de la nécessité de la prolongation de son séjour dans la chair pour l'avancement des Fidèles et la joie de leur foi.

* * *

II. Preuves exégétiques démontrant que S. Paul et les Apôtres n'ont rien dit, dans leurs écrits, qui ne concorde parfaitement, en ce qui concerne l'époque de la Parousie, avec cette ignorance, commune à tous les hommes, dont a parlé le Christ.

Voyons maintenant si, *de fait,* les textes des écrits apostoliques peuvent tous s'interpréter sans rien affirmer, énoncer ou insinuer sur la proximité de la Parousie.

[1] Cf. Décision de la C. B. du 13 février 1905 (*Ami* 1905, p. 633).

[1] Lire le verset 51 selon la leçon certaine : « Nous ne mourrons pas tous, mais tous nous serons transformés. » Cf. notre note dans l'*Ami* du 14 nov. 1912, p. 996-999.

[2] Cf. P. Allo, *L'Apocalypse et l'époque de la Parousie,* dans *R. B.* 1915, p. 431 et 448. — C'est évidemment en ce sens que M. Tanquerey a écrit dans son *De Vera Religione* (ed. 1919, p. 416, 417) : « Apostoli, sicut coævi, putabant hunc diem satis proximum fuisse et quandoque in suis epistolis hanc opinionem tanquam conjecturam probabilem manifestant... Itaque Apostoli etiam quando proprios sensus exponunt nihil dicunt cui error vel deceptio subesse possit, prout declaravit Commissio Biblica. » — Il nous semble que M. Van Steenkiste n'aurait pas à modifier son point de vue. Il écrivait en effet en 1909 : « Sed hoc ipso quod promissus erat Christi reditus *et ignotum tempus,* licebat apostolis *parousiam sperare* seu augurare vicinam, seu licebat *exprimere spem* et *possibilitatem* proximi Christi adventus. » *(Comm. in Ep. catholicas,* ed. 5a, p. 213).

La I Thess. se contente d'enseigner l'identité de sort des vivants et des morts au jour de la Parousie. Elle ne donne aucune indication sur la date du retour du Seigneur : « Quant aux temps et aux moments, il n'est pas besoin, Frères, de vous en écrire. Car vous savez très bien, vous-mêmes, que le jour du Seigneur vient ainsi qu'un voleur pendant la nuit. » (I Thess., v, 1, 2). Cette sentence est à rapprocher, pour le fond et pour les termes, de celle de Mt., xxiv, 36, 42-44, ou de Mc., xiii, 32, 35. Bien qu'elle soit très claire, les Thessaloniciens ne comprirent pas ou ne voulurent pas comprendre. Ils pensèrent que si la Parousie n'était pas imminente, elle était du moins prochaine. S. Paul essaya de dissiper leur erreur dans sa seconde lettre. Faisant allusion à ce qu'il leur avait déjà enseigné de vive voix (II Thess., ii, 5), il ajouta aussitôt : « Auparavant (avant la Parousie) viendra l'apostasie et se manifestera l'homme de péché, le fils de la perdition, l'adversaire qui s'élève contre tout ce qui est appelé Dieu ou honoré d'un culte, jusqu'à s'asseoir dans le sanctuaire de Dieu et à se présenter comme s'il était Dieu » (II Thess., ii, 1-4. Cf. II Petr., iii, 3 ; I Jo., ii, 18 ; Jud., i, 18). L'Apôtre ne précise pas davantage. Il mentionne bien que le mystère d'iniquité opère déjà, mais sans confondre ce mystère avec la grande apostasie et sans donner la moindre indication sur l'époque de l'apparition de l'Antéchrist. Quant à S. Pierre, il montre aux impatients de son temps que leur attente risque de se prolonger longtemps puisque, pour le Seigneur, « mille ans sont comme un jour ! » (II Petr., iii, 8). Ainsi donc, S. Pierre et S. Paul ont bien été vis-à-vis de la Parousie dans l'ignorance commune à tous les hommes ; ils ont éprouvé eux aussi cette redoutable incertitude du dernier jour [1] et ils ont été, sur ce sujet, les fidèles interprètes des enseignements de Jésus [2].

Et c'est à la lumière de cet enseignement catégorique qu'il convient, selon un principe couramment reçu en exégèse, d'interpréter les textes obscurs et difficiles qui peuvent se rencontrer çà et là dans les écrits apostoliques, de façon à ne jamais leur donner un sens qui puisse porter atteinte aux données fournies par les passages clairs et précis.

1° *En raison de leur incertitude sur l'époque de la Parousie et de la soudaineté avec laquelle elle se produira, les Apôtres, à la suite de Jésus.*

a) Exhortent sans cesse les Fidèles à être toujours prêts. — L'attente des récompenses ou la crainte des châtiments de la Parousie leur sert de puissant stimulant. Aussi longtemps qu'ils vivent, ils considèrent comme de leur devoir de tenir les Chrétiens en éveil par leurs avertissements. De cette préoccupation dérivent : I Thess., v, 23 ; I Cor., i, 8 ; v, 5 ; I Tim., vi, 14 ; Tit. ii, 13 ; Heb., x, 25 ; I Petr., iv, 7 ; II Petr., iii, 12-14. La formule araméenne *Maran Atha* (I Cor., xvi, 22 ; cf. Apoc., xxii, 20), « Notre-Seigneur, venez ! » devient dans la primitive Eglise l'expression liturgique des soupirs de l'âme chrétienne après le retour de Jésus.

b) Ils rappellent souvent la certitude du retour du Seigneur. Cf. I Thess., i, 10 ; ii, 19 ; iii, 13 ; II Thess., i, 6, 7 ; Philip., iii, 20-21 ; I Petr., i, 5-7 ; iv, 5.

c) Ils dépeignent ce retour sous des traits empruntés aux Synoptiques. Cf. I Thess., iv, 13-18 ; v, 1-2 ; II Th., ii, 1-10 ; I Cor., xv, 51-53. Ces passages sont visiblement inspirés par Mt., xxiv, 29-31, 36 ; Mc., xiii, 25-27, 32 ; Luc, xxi, 25-27.

d) Ils en affirment la soudaineté. Cf. I Thess., v, 1-2 ; II Petr., iii, 10 : « Le jour du Seigneur viendra comme un voleur. » Cf. Mt., xxiv, 43 ; Mc., xiii, 36 ; Luc, xxi, 34, 35.

2° *Il y a lieu de distinguer, dans les écrits apostoliques, la Parousie* GÉNÉRALE *de la Parousie* INDIVIDUELLE. — Les Ecrivains Sacrés associent parfois l'une et l'autre ; mais, généralement, quand il s'agit de la première, ils la représentent avec l'appareil, le décor, la grande scène du jugement, tandis que, lorsqu'il s'agit de la seconde, ils parlent seulement « de la venue du Seigneur ou du juge. » sans autre précision ni détermination, sans addition d'aucune sorte, sans mention, directe ou indirecte, de la gloire, puissance et majesté en laquelle elle éclatera au dernier jour [1]. C'est au commentateur de faire la distinction nécessaire pour éviter toute erreur d'interprétation.

Ainsi S. Paul vise la brièveté de la vie, si rapidement terminée par la mort, quand il écrit : « Frères, je vous le dis, le temps est court. Et donc que ceux... qui usent de ce monde soient comme n'en usant pas, car la figure de ce monde passe » (I Cor., vii, 29-31), et c'est de cette brièveté qu'il s'est inspiré dans ses conseils relatifs à la virginité. C'est à la mort qu'il a pensé quand il a écrit aux fidèles de Rome, en marche vers leur éternité : « Notre salut est plus proche qu'au temps de notre accession à la foi. La nuit est avancée et le jour approche. » (Rom., xiii, 11, 12). La nuit, c'est-à-dire notre vie, touche à son terme et le grand jour, le jour par excellence, celui du salut, de notre réunion à Jésus est sur le point de luire à nos yeux pour dissiper toutes ténèbres ; d'où l'obligation, pour tous et chacun, de laisser de côté, en vue de ce grand événement, les œuvres des ténèbres pour revêtir les armes de lumière. Et, en présence de cette mort, faisant chaque jour des victimes dans les rangs de la communauté chrétienne et préludant ainsi par un jugement particulier irréformable au jugement solennel de la grande Parousie, ne convenait-il pas de rappeler aux Chrétiens, à tout instant et à tout propos, qu' « encore un peu, bien peu de temps et celui qui doit venir viendra » (Héb., x, 37), que « le Seigneur est

[1] Cf. II Cor., v, 1-4 ; I Cor., xv, 31 ; Philip., i, 22-25 ; II Petr., i, 13, 14.

[2] Cf. R. P. Magnien, *La Résurrection des Morts,* dans *R. B.* 1907, p. 382.

[1] Cf. Billot, *Etudes* 20 avril 1918, p. 134-148 ; d'Alès, *Lumen Vitæ,* p. 243, 244.

proche » (Philip., IV, 5), que « le juge est à la porte » (Jac., V, 9 ; I Petr., I, 5-7), que les impies auront à rendre compte « à Celui qui est prêt à juger les vivants et les morts » (I Petr., IV, 5), et que pour chacun d'entre eux « la fin de toutes choses était proche [1] » (I Petr., IV, 7).

3° *Enfin, il ne faut pas oublier que ces expressions :* « les derniers jours » (Act. II, 16 ; II Tim., III, 1 ; II Petr., III, 3 ; etc.), « la dernière heure » (I Jo., II, 18), « la fin ou le déclin des siècles » (I Cor., X, 11 ; Héb., IX, 26), *ne sont pas employées pour la première fois par les auteurs du N. T.* Les Prophètes s'en étaient servis avant eux pour désigner purement et simplement « les temps messianiques » par opposition à l'ancienne alliance, l'ère définitive par opposition à l'âge transitoire. En ce sens, Isaïe (II, 2), Jérémie (XLVIII, 47 ; XLIX, 39), Michée (IV, 1) avaient parlé de « la fin des jours ; » Osée, de « la fin des temps » (III, 5) ; et Joël, d'après la citation qu'en fait S. Pierre au jour de la Pentecôte (Act., II, 17), « des derniers jours. »

Ces expressions avaient donc, à l'époque des Apôtres et dans la langue courante, un sens reçu et c'est *en fonction de ce sens* qu'il convient de les interpréter. Visant les temps messianiques, elles désignaient tout le temps qui devait s'écouler depuis la venue du Messie jusqu'à la consommation finale, âge dernier de l'humanité dont rien ne pouvait déterminer ou faire prévoir la durée. D'ailleurs, si l'on étudie dans leur contexte les passages des écrits apostoliques où se rencontrent ces expressions ou d'autres analogues, on remarque aussitôt l'impossibilité de leur donner une autre signification. Les derniers jours « i. e. les Temps messianiques » sont venus et S. Pierre en voit la preuve éclatante dans l'effusion abondante des grâces du Saint-Esprit (Act., II, 14-36). Quand S. Paul compare le pontificat du Grand-Prêtre à celui de Jésus, il indique que le Christ n'est venu qu'une seule fois, *à « l'achèvement des siècles »* (Héb., IX, 25). Parlant aux Fidèles de Corinthe des figures de l'Ancienne Loi, l'Apôtre leur fait remarquer que ces figures ont été données par Dieu, en vue de leur instruction, à eux qui sont parvenus « *à la fin des siècles* » (I Cor., X, 11). Enfin, éclairée par ces divers textes, l'affirmation si catégorique de S. Jean « C'est la dernière heure » (I Jo., II, 18) ne peut pas signifier autre chose sinon que l'ère messianique, dernier stade religieux de l'humanité, a fait son apparition [2].

§ 4. — *Troisième principe*

« Quand S. Paul a écrit « Nous les vivants qui sommes restés » (I Thess., IV, 15 ; cf. I Cor., XV, 51-53), il n'a voulu, en aucune façon, affirmer une Parousie tellement prochaine qu'il se soit rangé, lui et ses lecteurs, au nombre des Fidèles qui seront alors vivants et iront au devant du Christ. L'interprétation que les Pères, surtout S. Jean Chrysostome, ont donnée de ce verset ne doit pas être rejetée comme cherchée trop loin et dépourvue de fondement solide. Cette interprétation, adoptée au cours des siècles dans les Ecoles catholiques, suivie par les Novateurs du XVIe siècle eux-mêmes, peut à bon droit être qualifiée de traditionnelle [1]. »

Quelle était cette interprétation ? Pour la connaître parfaitement, le mieux est de consulter S. Jean Chrysostome, cité nommément dans le décret de la C. B. comme étant, de tous les Pères grecs, le plus versé à la fois « dans la connaissance de sa propre langue et dans celle des épîtres de S. Paul. » Or, dans la 7e Homélie sur la I Thess., nous lisons : « Quant à ce mot *Nous*, il (S. Paul) ne l'applique pas à lui-même, car il ne devait pas vivre jusqu'à l'époque de la résurrection, mais il l'applique aux Fidèles ; voilà pourquoi il ajoute : *qui sommes restés pour l'avènement du Seigneur,* nous ne préviendrons pas ceux qui sont dans le sommeil. C'est comme s'il disait : ne créez pas des difficultés lorsque vous entendez dire que les vivants d'alors ne préviendront pas les morts tombés en dissolution, en putréfaction, ceux qui sont morts depuis des milliers d'années ; c'est Dieu qui fait tout. Et, comme il lui est facile de faire comparaître ceux qui ont tous leurs membres, il lui est également facile de faire venir ceux qui sont décomposés [2]. »

Ainsi cette opinion traditionnelle peut, semble-t-il, se résumer assez bien en ces termes : — Quand S. Paul a dit cette phrase *Nous les vivants qui sommes restés,* il n'a voulu parler ni de lui, ni des Fidèles de son temps ; il a fait usage d'une figure de rhétorique. *Nous,* dans sa pensée, désigne les Fidèles qui seront alors vivants et qui assisteront en témoins au grand drame de la fin du monde et de la Parousie. Il a distingué l'humanité en deux catégories : les morts et les vivants, et il a assigné à chacune son rôle, parlant à la première personne du pluriel de celle à laquelle il appartenait présentement, sans vouloir le moins du monde affirmer par là que, soit ses auditeurs, soit lui, en feraient encore partie au moment voulu [3].

Cette interprétation fut celle de tous les Pères grecs. Nous la retrouvons, et souvent en termes identiques, chez Théodore de Mopsueste, Théodoret de Cyr, S. Jean Damascène. Dans l'Eglise latine, elle fut adoptée par S. Augustin. S. Jérôme, dis-

[1] Faisant de πάντων le génitif du masculin πάντες et non du neutre πάντα, le Card. Billot traduit I Petr. IV, 7 : « la fin de tous est proche, » i. e. la fin de tous les impies dont il a été parlé dans les quatre versets précédents : païens, blasphémateurs et chrétiens convertis (*Etudes* 20 avril 1918, p. 146, n. 2).

[2] Cf. Billot, *Etudes* 5 nov. 1918, p. 265-276 ; — Lagrange, *Commentaire sur l'Epître aux Romains*, p. 320 ; — R. P. Allo, *L'Apocalypse et l'époque de la Parousie,* dans *R. B.* 1915, p. 396-406 et p. 450.

[1] « Quær. III. — Utrum attenta locutione Græca ἡμεῖς οἱ ζῶντες οἱ περιλειπόμενοι, perpensa quoque expositione Patrum, imprimis S. Joannis Chrysostomi, tum in patrio idiomate, tum in epistolis Paulinis versatissimi, liceat tanquam longius petitam et solido fundamento destitutam rejicere interpretationem in scholis catholicis traditionalem (ab ipsis quoque novatoribus sæculi XVI retentam), quæ verba sancti Pauli in cap. IV epist. ad Thessalonicenses vv. 15-17, explicat quin ullo modo involvat affirmationem Parousiæ tam proximæ ut Apostolus seipsum suosque lectores adnumeret fidelibus illis qui superstites ituri sunt obviam Christo ? — RESP. *Negative.* »

[2] Cf. *P. G.* LXII, 436.

[3] Cf. Billot, *Etudes* 20 janvier 1918, p. 153, n. 1 ; et R. P. Allo, *R. B.* 1915, p. 451.

ciple en cela d'Origène, versa parfois dans l'allégorisme au sujet des morts et des vivants de l'épître aux Thessaloniciens, voyant dans les premiers, ceux qui avaient perdu l'état de grâce, et dans les seconds, ceux qui n'avaient jamais péché. Il nota aussi que les Thessaloniciens interprétèrent mal ce passage, qu'ils en conclurent que S. Paul et ceux qui vivaient alors seraient témoins de cette Parousie prochaine ; pour les détromper, l'Apôtre écrivit sa seconde épître. Cette dernière explication fut souvent reproduite, après S. Jérôme, chez les Pères latins et on la trouva, à côté de celle de S. Jean Chrysostome, dans de nombreux commentateurs.

Avec le moyen âge, l'interprétation de S. Jean Chrysostome fut reprise et quasi universellement adoptée. Nous la rencontrons, avec quelques nuances, cela va sans dire, chez Raban Maur (IX^e^ s.), Pierre Lombard (XII^e^ s.), S. Thomas d'Aquin (XIII^e^ s.), Cajetan. Estius, Cornelius a Lapide ont prétendu que S. Paul avait employé cette façon si impressionnante de parler pour frapper davantage l'esprit des Thessaloniciens et les tenir constamment en éveil. Il avait voulu désigner par ce pronom *Nous* tout l'ensemble des Fidèles, dont certains seront morts et les autres vivants au jour du jugement. « Est ergo hic enallage personæ, dit Cornelius a Lapide, *Nos qui vivimus,* id est, quicumque vivent, sive ex nobis, sive ex posteris nostris, quorum ego personam hic induo et subeo, ut de iis in mea persona loquar. »

Enfin, les Novateurs du XVI^e^ siècle eux-mêmes et la plupart de leurs successeurs restèrent fidèles à l'interprétation traditionnelle de ce passage. Ils répétèrent ce que l'on avait dit avant eux parmi les catholiques, ou bien que l'Apôtre s'était mis, par figure de rhétorique, au nombre de ceux qui seraient alors vivants, ou bien qu'il s'était servi de ces expressions pour intimider les Thessaloniciens et mieux les tenir en alerte. Cette position fut celle de Calvin († 1564), de Poole († 1679), de Bengel († 1752). Piscator, Grotius († 1646) et Moldenhauer furent les premiers à prétendre que S. Paul avait cru à la proximité de la Parousie [1].

Certains exégètes catholiques ont donné ou donnent de I Thess. IV, 15 une interprétation qui, bien que s'écartant de l'opinion traditionnelle, est parfaitement recevable dès lors qu'elle ne fait pas affirmer à S. Paul la proximité de la Parousie. Ils supposent que l'Apôtre, ne sachant rien sur l'époque de la Parousie, s'est placé pour répondre aux Thessaloniciens dans l'hypothèse qu'ils faisaient eux-mêmes de l'imminence de ce grand événement et qu'alors il leur a dit : « Nous qui sommes vivants et qui, *selon vous*, ne serons pas morts avant la venue du Seigneur, nous ne devancerons pas ceux qui sont morts ». Cette interprétation, insinuée dès 1887 par une note de la rédaction de la *Science catholique* à propos de l'article du P. Corluy, a été adoptée par les PP. Cornély et Knabenbauer ; elle sourirait au P. Vosté [1].

Elle peut être suivie, car si la C. B. défend de rejeter à priori, comme cherchée trop loin et dépourvue de fondement solide, l'interprétation de S. Jean Chrysostome et des autres Pères et Docteurs, elle ne nous impose pas de nous y rallier.

Enfin, on remarquera que la C. B. se conformant à la terminologie paulinienne parle des Fidèles *qui seront alors vivants,* « fidelibus illis qui SUPERSTITES ituri sunt. » Nous avons déjà eu l'occasion, en prenant S. Paul pour guide, de traiter du sort des vivants à l'époque de la Parousie (*Ami* du 14 nov. 1912, p. 996-999). L'enseignement de l'Apôtre sur ce point est des plus catégoriques ; il ne laisse place à aucun doute, il ne permet aucune hésitation : « Voici un mystère que je vous révèle : Nous ne mourrons pas tous, mais tous, nous serons transformés. En un instant, en un clin d'œil, au son de la dernière trompette, car la trompette retentira et les morts ressusciteront incorruptibles, et nous, nous serons changés, car il faut que ce corps corruptible revête l'incorruptibilité et que ce corps mortel revête l'immortalité ». (I Cor. XV, 51-53). Par cette déclaration, S. Paul a complété la doctrine qu'il avait donnée, quelques années auparavant, aux Thessaloniciens (I Thess. IV, 13-18) sur le sort des vivants. Les vivants ne mourront pas, ils seront transformés [2]. En quoi consistera cette transformation inévitable et rapide ? Sera-t-elle quelque chose d'assimilable à la mort, châtiment du péché ? Nous n'en savons rien et toutes les hypothèses sont permises. S. Paul s'est contenté de nous affirmer le fait ; il n'a rien dit de sa nature ; nous croyons sage, quant à nous, afin de ne pas sortir du domaine de l'exégèse, d'imiter sa réserve.

§ 5. — LA PAROUSIE, *par S. E. le Cardinal Billot*

S. E. le Cardinal Billot a écrit, au cours des années 1917, 1918, 1919, dix articles sur *La Parousie dans les Evangiles, les Ecrits apostoliques et l'Apocalypse* [3], pour réfuter la thèse moderniste qui attribue soit à N.-S. Jésus-Christ lui-même, soit à ses Apôtres, une croyance erronée relativement à l'époque de la Parousie. L'objection de l'adversaire a été loyalement exposée et elle a été réfutée par une interprétation des textes incriminés obtenue en recourant au contexte, aux passages parallèles et aux formules usitées dans la Bible depuis les Prophètes.

[1] La plupart des textes sur lesquels reposent nos affirmations ont été groupés et cités par Vosté dans son appendice I à son *Comment. in epist. ad Thessal.*, p. 239-252.

[1] Les Thessaloniciens avaient dit : « Nos qui vivimus, qui residui sumus in adventum Domini, cum Christo erimus ; sed quid de dormientibus ? » et S. Paul répond : « Nos qui vivimus, qui residui sumus, non præveniemus eos qui dormierunt ». (*Op. cit.*, I, p. 135-138 et 251-252).

[2] A ce propos, le Card. Billot écrit : « Une chose est absolument certaine, à savoir que s'ils (les vivants à l'époque de la Parousie) passent par la mort, ils y passeront comme n'y passant pas, parce qu'ils y passeront sans y demeurer, sans y faire de pause, en un prompt et rapide changement de vie à trépas, et de trépas à résurrection ». (*Etudes* 20 janvier 1918, p. 152). — Cf. R. P. Allo, *R. B.* 1915, p. 431.

[3] Ces articles vont paraître incessamment en volume à la librairie G. Beauchesne, 117, rue de Rennes, Paris, sous le titre : *La Parousie* (prix : 9 fr.).

* * *

Les six premiers articles sont consacrés à la Parousie dans les Evangiles. Le Cardinal étudie, en premier lieu, le discours eschatologique, désigné souvent aussi, en exégèse, sous le nom d'Apocalypse synoptique et consacré dans S. Matthieu (XXIV, 5-33), S. Marc (XIII, 6-29) et S. Luc (XXI, 8-31) à décrire la ruine de Jérusalem et la fin du monde (*Etudes* 5 et 20 juin, 20 juillet, 20 sept. 1917).

Justement intrigués par une déclaration de Jésus concernant le Temple : « Tu vois toutes ces grandes constructions : il n'en sera pas laissé pierre sur pierre qui ne soit renversée, » les Apôtres posent au Divin Maître cette question : « Dites-nous quand ces choses arriveront et quel sera le signe de votre avènement et de la fin du monde ? » Ainsi les deux catastrophes sont confondues dans leur question comme elles l'étaient dans leur esprit, car la fin de Jérusalem entraînait nécessairement pour eux la fin du monde, et c'est en réponse à cette demande que le Maître prononce les paroles que nous ont rapportées les Evangélistes.

Pour les bien comprendre, il faut veiller à ne pas confondre, dit le Cardinal Billot, la manière et le style de la *prophétie* avec la manière et le style de l'*histoire*. La prophétie voit tout dans le miroir de l'éternité ; elle brûle les étapes, franchit les intermédiaires, unit dans un même tableau des événements parfois séparés par de longs siècles ; et, tandis que l'histoire ne s'occupe que du passé ou du présent ou ne jette un timide regard vers l'avenir que sous forme de prévision, la prophétie vit dans l'avenir comme dans son élément propre. Mais cet avenir, elle le présente souvent sous deux plans distincts : l'un, plus éloigné, le principal qui occupe le fond de la perspective ; l'autre, plus rapproché, le secondaire qui sert de type, de figure à l'événement principal dont il est en quelque sorte l'avant-scène. La prophétie de l'*Alma* (Is. VII, 14) offre, dans l'A. T., un exemple d'oracle à double plan ; le discours eschatologique des Evangiles synoptiques est conçu sur le même modèle. La ruine de Jérusalem fut un accomplissement anticipé, figuratif de la fin du monde. De cet accomplissement fut vraiment témoin cette génération dont le Christ avait dit qu'elle ne passerait pas que toutes ces choses ne soient accomplies. Sans doute, le Christ ne parut pas alors, en personne ; mais il se montra à ce point présent, quoique d'une façon mystérieuse, dans les événements, que le vainqueur de Jérusalem lui-même, Titus, confessa n'avoir été, en la circonstance, que l'instrument d'une force supérieure.

N'oublions pas, d'ailleurs, que « toutes ces choses » dont la génération présente sera le témoin, ne vise que ce qui a été dit auparavant (Mt. XXIV, 34) concernant la ruine de Jérusalem ; — n'oublions pas davantage que dans S. Marc et S. Matthieu on peut et on doit distinguer ce qui, dans la prophétie, a trait à la ruine de Jérusalem et ce qui touche à la fin du monde, et qu'en parlant de cette dernière catastrophe, les Evangélistes ont bien eu soin de noter que nul n'en connaissait ni le jour ni l'heure ; — enfin ne manquons pas de remarquer le souci avec lequel S. Luc au chap. XXI, verset 24, distingue la chute de Jérusalem, les temps postérieurs et la fin du monde, donnant ainsi une image fidèle de l'histoire telle que nous la connaissons et que nous la voyons se réaliser sous nos yeux, et montrant que l'asservissement de Jérusalem, foulée aux pieds par les Gentils, durerait jusqu'à ce que le monde païen fût converti. Ce passage de S. Luc est un écho de Mt. XXIV, 14 et de Rom. XI, 25, 26.

S. Marc (XIII, 14-24) et S. Matthieu (XXIV, 15-29) ajoutent, dans leur description, un trait omis par S. Luc sur « l'abomination de la désolation » prédite par le prophète Daniel. Pour être compris, ce trait supposait des esprits familiarisés avec la Bible ; comme ce n'était pas le cas des lecteurs de S. Luc, venus pour la plupart de la Gentilité, l'omission de ce détail s'imposait pour lui. Mais, si sa suppression s'explique très naturellement dans le troisième Evangile, sa présence dans S. Matthieu et dans S. Marc donne lieu, dans la controverse avec les modernistes, à une très particulière et très spéciale difficulté.

« L'abomination de la désolation » visée par les deux premiers évangiles ne s'explique pas uniquement, comme on a trop souvent coutume de le faire, par un renvoi à Daniel IX, 24-27. Le prophète a annoncé cette « abomination de la désolation » pour trois époques différentes : 1° pour la persécution d'Antiochus Epiphane (Dan. VIII, 13 ; XI, 31) ; 2° pour la ruine de Jérusalem (Dan. IX, 27) ; 3° pour la fin du monde (Dan. XII, 11).

Il ne peut s'agir, évidemment, en l'espèce, de « l'abomination de la désolation » de l'époque d'Antiochus Epiphane. Elle avait déjà reçu depuis longtemps son accomplissement à l'époque où parlait N.-S. Toutefois, cette référence est à retenir, car elle nous permet de voir la prophétie réalisée dans l'histoire. Les deux livres des Macchabées attestent que « l'abomination de la désolation » consista alors dans la proscription absolue du culte du vrai Dieu, dans la profanation de la Terre Sainte et du Temple, dans la substitution d'un culte sacrilège et idolâtrique au culte du vrai Dieu et la conversion du sanctuaire en un lieu de prostitution et de débauche.

La seconde « abomination de la désolation », prédite par le prophète Daniel, se trouve dans l'oracle des 70 semaines (Dan. IX, 24-27) ; elle vise la ruine de la Ville Sainte. Le Temple d'Hérode avait cessé d'être, depuis la mort du Christ, le vrai sanctuaire ; il n'était plus qu'une relique d'un passé à tout jamais fini. « L'abomination de la désolation » consista pour lui en ce qu'il fut profané, durant quatre ans, avant et pendant le siège, par les derniers représentants de la Synagogue et du Sanhédrin. Sous Antiochus Epiphane, un terme avait été assigné à l'abomination de la désolation ; mais, cette fois, l'abomination étant l'œuvre non

pas d'un persécuteur, mais des ministres mêmes du sanctuaire; aucun terme n'est donné; elle se prolongera jusqu'à la fin des fins, i. e. jusqu'à la destruction complète et totale de la nation juive et de sa capitale.

Enfin, la troisième « abomination de la désolation » se rencontre au chap. XII de Daniel. Elle ne vise ni Antiochus, ni son époque. De cette persécution finale, celle d'Antiochus n'aura été qu'une bien faible image. L'archange S. Michel devra venir alors, en personne, pour combattre Satan et l'Antéchrist. La description de cette dernière abomination est enveloppée dans le Prophète d'ombre et de mystère. Daniel la décrit en disant que ce sont là « paroles fermées, prédictions scellées » qui n'ont aucun sens pour lui. Lors même de l'accomplissement de l'oracle, les doctes seuls, à l'exclusion de tous les impies, pourront comprendre et ils puiseront dans cette intelligence courage et confiance. Le but de cette suprême abomination sera la purification de la dernière génération chrétienne ; pendant cette douloureuse période, le sacrifice perpétuel sera interdit. Cette fois, il convient de le remarquer, le sacrifice n'est lié à aucune idée de temple ou de sanctuaire, car le sacrifice dont il s'agit est celui de nos autels qui peut s'offrir en tout lieu, dût-on, pour cela, redescendre de nouveau dans les catacombes. Alors sera dressée l'abomination, sorte d'idole, comme sous Antiochus Epiphane, avec cette différence que la persécution ne sera plus locale mais mondiale (II Thess. II, 4).

Il est facile, maintenant, de caractériser « l'abomination de la désolation » dont parlent S. Marc et S. Matthieu en se référant à Daniel. Incontestablement ces deux Evangélistes visent l'oracle du Prophète sur la ruine de Jérusalem (Dan. IX) ; de là le conseil donné à ceux qui seraient en Judée de fuir dans les montagnes dès les signes avant-coureurs; et, de fait, les Chrétiens le suivirent si bien, en se réfugiant à Pella, que bien peu d'entre eux furent englobés dans la catastrophe de 70 ; — mais, non moins certainement, nos Evangélistes ont surtout eu en vue Daniel XII. Le Divin Maître situe l'abomination non dans le Temple, mais en un lieu saint ; il donne l'avertissement « que celui qui lit, entende, » faisant allusion à l'obscurité de l'oracle du ch. XII de Daniel, et à ce fait que seuls les doctes i. e. les Justes pourront le comprendre lors de son accomplissement ; — enfin, Jésus précise que la détresse sera telle qu'il n'y en a point eu de semblable depuis le commencement du monde et qu'il n'y en aura jamais (Dan. XII, 1). Jésus a donc visé les deux oracles des chap. IX et XII de Daniel, unissant dans un même tableau ce qui concernait la ruine de Jérusalem et l'Antéchrist, la figure et la réalité.

Il est donc acquis par l'examen du discours eschatologique des Evangiles synoptiques que N.-S. n'a nullement enseigné l'imminence ou la proximité de la fin du monde. Restent, dans ce même discours, et ici et là dans nos Evangiles, des exhortations nombreuses et pressantes à la vigilance, des paraboles incitant à se tenir sur ses gardes. Comment les interpréter ? En se souvenant sans cesse que la Parousie se présente dans le N. T. sous deux aspects bien différents : 1° dans sa réalité future ou jugement général, et 2° dans ses anticipations journalières qui se produisent à la mort de chacun d'entre nous (Luc XII, 15 et ss.) ; — aussi en n'oubliant pas qu'*avènement messianique* et *Parousie* ne sont pas une seule et même chose. Que d'erreurs d'interprétation auraient été évitées, si l'on n'avait pas rapporté indistinctement à celle-ci ce qui concernait celui-là !

La parabole des dix vierges (Mt. XXV, 1-30) met en scène ce qui doit se passer dans l'avenir et fournit ainsi au Cardinal Billot l'occasion de contrôler la justesse de ses conclusions. L'époux tarde à venir au delà de toute mesure. La Parousie se produira donc avec un retard relativement aussi considérable que le retard de l'époux pour la cérémonie nuptiale. Ce retard de l'époux est tel que toutes les vierges sans aucune exception s'endorment. On ne les blâme pas de s'être endormies ; elles ne pouvaient se soustraire à ce sommeil qui est celui de la mort. Au milieu de la nuit, un grand cri retentit : c'est la voix de l'archange de la résurrection des morts. Et la parabole recommande à chacun d'entre nous la vigilance, avant la mort, de la même manière qu'elle recommanda cette vigilance aux dix vierges bien plus avant leur sommeil qu'avant l'arrivée de l'époux.

La parabole des mines (Luc XIX, 12-27), celle du mauvais serviteur (Mt. XXIV, 48-51) visent aussi à montrer, tout comme celle des dix vierges, la non proximité de la Parousie. (Cf. *Etudes*, 5 nov. 1917 et 20 janv. 1918).

* * *

N.-S. n'a donc enseigné ni l'imminence, ni la proximité de la fin du monde. On doit en dire autant de ses Apôtres, fidèles interprètes de sa doctrine, bien que certains textes mal compris aient permis parfois, même à quelques exégètes catholiques, d'affirmer le contraire. *(Etudes,* 20 avril et 5 nov. 1918) [1].

Les passages où la pensée des Apôtres s'est nettement manifestée sur l'époque de la Parousie sont au nombre de trois : I Thess. V, 1-3 ; II Thess. II, 1-9; II Petr. III, 8-14. Tous ces passages affirment indubitablement l'éloignement de la Parousie et l'incertitude de l'époque où elle se produira. D'ailleurs, à maintes reprises (I Thess. IV, 11 ; II Thess. III, 12 ; I Tim. II, 1 ; Jac. IV. 13-16), les Apôtres parlent de la vie et des devoirs de la vie comme si elle devait se continuer longtemps dans la condition présente. Ils pensent si peu à la disparition prochaine du monde qu'ils se préoccupent dans leurs lettres de tout restaurer dans le Christ, non pas seulement en vue de la vie future, mais

[1] Pour éviter des redites, nous ne signalerons ici, dans ces deux articles, que les points sur lesquels nous n'avons pas eu l'occasion d'insister au cours de notre commentaire de la décision de la C. B. ; les autres ne seront indiqués que par allusion.

encore en vue de la vie présente; ils donnent des conseils pour la restauration de la société politique (I Petr. II, 13-17; Rom. XIII, 1-7), de la société conjugale (I Petr. III, 1-8; Ephes. v, 21-23, 33), de la société domestique (I Petr. II, 18-23; Ephes. VI, 1-9; Col. III, 18-25), de la société humaine, dans toutes ses classes, par la pratique des devoirs de justice et de charité les uns envers les autres (Jac. II, 1-17; v, 1-6; I Jo. III, 11-24, etc.).

Dociles aux instructions du Divin Maître et pensant à la mort prochaine, ils multiplient les exhortations à la vigilance; s'ils emploient ces expressions « les derniers jours, la dernière heure, » il faut les comprendre à la lumière des textes des Prophètes de l'A. T. et ne pas y voir l'affirmation de la fin du monde. Enfin, quand ils se servent du pronom pluriel *nous,* comme dans I Thess. IV, 15 et I Cor. XV, 51, il ne faut y voir qu'une figure de rhétorique pour désigner les Fidèles qui vivront alors. S. Paul n'ajoute même « les laissés de reste » que pour mieux désigner, sans équivoque possible, les Chrétiens que la dernière heure du monde trouvera vivants sur cette terre. Les Fidèles vivant alors seront un tout petit reste, une toute petite minorité, comparativement à la grande masse de ceux qui auparavant se seront endormis dans le Christ.

* * *

On lit au début de l'Apocalypse : « Le temps est proche » (I, 3), et à la fin : « Voici que je viens bientôt... Je viendrai bientôt et ma rétribution est avec moi pour rendre à chacun selon ses œuvres... Oui, je viendrai bientôt. *Amen,* venez, Seigneur Jésus, venez ! » (XXII, 6-20).

Si, comme on le croit trop communément, l'Apocalypse concerne uniquement la fin du monde, puisque la réalisation de ce qui y est annoncé est dite prochaine, on conçoit quel argument les modernistes en tirent contre l'inerrance biblique. Triomphe facile et éphémère, car il ne repose que sur une fausse interprétation; quelques versets seulement dans l'Apoc. concernent la fin du monde (XX, 7-15).

Voici en effet comment, à la suite de Bossuet, le Card. Billot expose le plan de l'Apocalypse et le sens des oracles qui y sont contenus *(Etudes,* 5 avril et 20 juillet 1919). Après un prologue (I) et des exhortations ou avertissements (II et III), nous avons des prédictions (IV-XX) et la promesse d'une félicité future (XXI et XXII). Les prédictions seraient à peu près inintelligibles si elles visaient exclusivement les derniers temps et l'on pourrait se demander quelle serait l'utilité de ce Livre Saint. Mais il n'en est rien ! Ces prédictions ont trait à l'Empire romain. Elles annoncent son écroulement comme l'œuvre de Dieu et la manifestation de sa puissance, voilà pourquoi S. Jean a écrit : « Voici que je viens bientôt » (I, 3). Les chap. IV et V fournissent le cadre de la vision; les chap. VI-XIX visent la Rome impériale, désignée sous le nom de Babylone (cf. XVII et XVIII). Les sept têtes sont les sept montagnes ou collines sur lesquelles la femme est assise ...et la femme c'est la grande ville qui règne sur les rois de la terre. On désignait d'ailleurs, alors, Rome sous le nom de Babylone dans le langage chrétien (I Petr. V, 13). Les détails du châtiment de Rome (XVII, 12-18) confirment aussi le bien-fondé de cette hypothèse. On voit Rome détruite par dix rois sans royaume qui deviennent par la suite les défenses de la bête, sa force, sa puissance et combattent contre l'Agneau qui finalement a la victoire. Qu'est-ce à dire ? sinon, dit, après Bossuet, le Card. Billot, que ces dix rois sont les Barbares qui devaient envahir l'Empire romain et le détruire en agissant tous indépendamment les uns des autres. Simples aventuriers, sans domicile fixe, ces Barbares n'avaient pas encore reçu leur royaume; ils se mirent tout d'abord au service de la bête, furent ses défenseurs, les mercenaires les plus valeureux de ses armées; puis, ils coopérèrent à sa chute. Idolâtres à l'origine, infestés ensuite d'arianisme, ils luttèrent contre l'Agneau, devinrent souvent de cruels persécuteurs; mais l'Agneau finit par les dominer; ils se firent chrétiens.

L'Empire romain et sa chute, tel est donc le sujet de l'Apocalypse. Cette idée que la chute de Rome est bien le but principal et presque exclusif de la prophétie donne la clef de ce qui précède et de ce qui suit :

De ce qui précède : le cavalier qui s'élance, c'est J.-C. partant pour de nouvelles victoires, l'établissement du christianisme (VII); les visions des 7 sceaux, des 7 trompettes, des 7 coupes, les 3 *Vœ* indiquent les moyens providentiellement disposés ou les obstacles à surmonter pour assurer le triomphe du christianisme. Dès le chap. XIII, la bête apparaît avec 7 têtes et 7 cornes ; on la retrouve aux chap. XIV et XVI sous le nom de Babylone; au chap. XVII, elle ne fait qu'un avec la Prostituée. Ensuite la bête est jugée, condamnée, châtiée, renversée, et le cavalier du chap. VI réapparaît triomphant (XIX, 11-16);

De ce qui suit également (XX) : car aussitôt après la chute de l'Empire romain, S. Jean décrit, d'une façon très sommaire, la destinée de l'Eglise. En six versets, il raconte son règne sur la terre (1-6), puis le temps de sa suprême et terrible épreuve (7-10), suivie du jugement universel dont le Voyant de Patmos esquisse un tableau réduit (11-15). Le règne de l'Eglise sur la terre sera relativement long, « 1.000 ans » (chiffre évidemment symbolique pour indiquer une longue durée), et relativement tranquille, car le dragon sera enchaîné.

Outre l'annonce de la chute de Rome dont elle laisse prévoir l'accomplissement prochain, l'Apocalypse prédit aussi la venue de Jésus pour rendre à chacun selon ses œuvres. Elle distingue alors nettement deux résurrections. L'une, qui ne doit s'entendre que des âmes, est décrite au chap. XX, 4-6. On y voit les Saints, *à l'état d'âmes séparées,* associés à la béatitude et à la gloire de J.-C. bien

avant la consommation finale, associés aussi au jugement que durant les siècles Jésus exerce sur le monde. L'autre est la résurrection générale, celle de la chair (xx, 12, 13). La première résurrection suppose une première venue de Jésus, secrète, invisible, un jugement particulier, une parousie individuelle. L'Apocalypse y fait allusion II, 10, 26-28 ; VI, 9-11, et elle parle dans ce cas *des âmes des tués*. Elle chante le bonheur des morts qui meurent dans le Seigneur, car *dès maintenant* ils se reposent de leurs travaux. A cette première résurrection s'appliquent les textes : « Voici que je viens bientôt » (XXII, 7), ou « Je viens bientôt (XXII, 20), « Je viens bientôt et ma récompense est avec moi pour rendre à chacun selon ses œuvres » (XXII, 12). La seconde résurrection précédera la fin du monde, le jugement général, la grande Parousie ; elle terminera le temps et inaugurera l'éternité.

II. — « Biblica »

Nous avons le plaisir de signaler à nos lecteurs l'apparition du premier fascicule de *Biblica*, Revue de l'Institut Biblique de Rome [1]. En voici le sommaire :

ARTICLES DE FOND : A. Vaccari, *La Θεωρία nella scuola esegetica di Antiochia*. — J.-B. Frey, *Le concept de « vie » dans l'Evangile de S. Jean.*

NOTES DIVERSES. Elles concernent l'expression « cœur superbe » dans l'A. T. ; Ps. CXVIII, 83 ; Luc I, 35 ; Mt. VI, 34.

COMPTES RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES. A la suite des comptes rendus se trouve un catalogue bibliographique dont il suffira, pour en indiquer la richesse d'information, de dire qu'à la rubrique « Vie de J.-C. » il n'énumère pas moins de cent livres ou articles. Rien qu'à ce titre, et indépendamment de la valeur intrinsèque des notes ou articles, *Biblica* mérite de figurer dans toutes les bibliothèques des Grands Séminaires et des Universités catholiques. Il est à craindre, toutefois, que le trop grand nombre de langues modernes employées (nous en comptons cinq dans ce premier fascicule !) n'en rende à beaucoup l'utilisation peu commode.

III. — Récentes publications

Abbé G. Letourneau, *Quelques Psaumes traduits en vers français*. Chez l'auteur.

R. P. Orfali, *De arca Fœderis, Dissertatio archæologico-historica*. Paris, Picard.

Hoberg, *Liber Geneseos*, Editio altera. Herder.

De Wyzewa, *Les Saints Evangiles* traduits littéralement d'après la Vulgate et les plus anciens mss. grecs. Paris, Perrin.

CHRISTUS, *La Religion chrétienne*. Paris, Beauchesne.

R. P. Lebreton, *Les origines du dogme de la Trinité*, 4e édition. Paris, Beauchesne.

R. P. Condamin, *Le livre de Jérémie*. Paris, Gabalda.

[1] L'adresse de la Revue est : Editore di *Biblica*, Pontificio Istituto Biblico, Piazza della Pilotta, 35, Roma 1. Prix de l'abonnement : 18 lires pour l'Italie ; 20 lires pour l'Etranger. Il paraîtra quatre fascicules par an. — Le second fascicule de l'année 1920 vient de nous arriver. Nous en parlerons dans le prochain Bulletin.

LITURGIE

Q. — Y a-t-il une règle liturgique ou du moins une convenance pour la façon d'enterrer les morts au cimetière ? Doit-on leur mettre les pieds dans la direction de la croix centrale, ou vers le levant ?

R. — La règle liturgique qu'on trouve à ce sujet dans le Rituel Romain porte que le corps des défunts au cimetière doit être tourné dans le même sens qu'à l'église : « Quod etiam pro situ et loco fiat in sepulcro. » (Tit. VI, ch. I, n. 17). Or, dans l'église, les défunts ont les pieds tournés vers le maître-autel, hormis les prêtres, qui ont la face tournée vers la porte de l'église ; et d'après le principe précité, comme nos églises sont orientées, les pieds du défunt seront dirigés dans le sens de l'Orient, sauf pour les prêtres où l'on disposera le corps dans le sens opposé. C'est l'enseignement des auteurs, et notamment de De Herdt, t. III, n. 233, qui cite Baruffaldi, Tit. 34, n. 149 et 150.

Q. — L'exercice de Mission que voici, est-il licite ? Ayant exposé le St-Sacrement, le curé porte l'ostensoir qu'il dépose sur une table parée près des fonts baptismaux, et le missionnaire, du haut de la chaire, prononce quelques mots touchant les péchés commis depuis le baptême ; après quoi le curé dit une amende honorable. De là, transport du St-Sacrement et arrêt devant le confessionnal ; nouvelle allocution sur les confessions sacrilèges, et nouvelle amende honorable. En troisième lieu, transport vers la table de communion ; 3e allocution sur les communions sacrilèges, et 3e amende honorable.

R. — L'intention du missionnaire, en procédant à cet exercice, est certainement excellente. Les fidèles seront même frappés par cette mise en scène, et sans doute intéressés par cette procession, avec ses pauses aux fonts, au confessionnal et à l'appui de communion. Mais cela est-il liturgique ? Nous ne le pensons pas, et ces allocutions expliquant le but de chaque station rentrent bien, à notre avis, dans le cas suivant du baptême. Consultée : « Num tolerari possit usus interrumpendi cœremonias baptismi solemnis adultorum, ad explicandas vernacula lingua hasce cœremonias ? » Rome répondit : « *Negative.* » (S. R. C., 21 juin 1879, n. 3496, ad 2).

Q. — Un bienfaiteur insigne d'un Carmel est décédé le 7 décembre ; d'autres membres de la famille de ce défunt ont également bien mérité de la communauté. D'où les sœurs font chanter en ce jour du 7 décembre, fête de S. Ambroise, double, un service pour tous ces défunts. Elles demandent *quelle messe* doit se dire ?

R. — Dans un cas comme dans l'autre, c'est-à-dire, soit que l'on considère la messe comme anniversaire proprement dit du bienfaiteur insigne du Carmel, soit qu'on la considère comme anniversaire largement dit à cause de l'adjonction d'autres défunts de la même famille, on peut chanter la messe *In anniversario defunctorum*, — et même avec l'oraison de cette messe *in plurali numero*, si

cette messe doit se dire tous les ans. Mais si ce n'était qu'une célébration accidentelle, on prendrait l'une des oraisons diverses *pro pluribus defunctis*. (Van Der Stappen, t. II, n. 367).

Q. — 1° Les nouvelles rubriques permettent de choisir pour l'oraison *ad libitum* la collecte commandée ce jour-là par l'Ordinaire. Mais si j'ai bien compris, dans les messes conventuelles et chantées qui comportent l'oraison *ad libitum*, celle-ci n'est plus laissée au gré de l'officiant, mais on doit s'en tenir au choix fixé par le Doyen du Chapitre ou le Supérieur de la Communauté. Est-ce bien cela qui ressort de votre réponse, p. 45 ?

2° Quand l'évêque, *tempore clauso*, autorise la bénédiction nuptiale, la messe *pro sponsis* a-t-elle toujours comme dernier Evangile celui de S. Jean ?

R. — Ad I. Vous avez parfaitement compris notre pensée, et c'est bien celle des nouvelles rubriques : « Si autem oratio ad libitum addatur, in Missa conventuali et cantata dicitur ad libitum Præfecti Capituli vel Superioris Communitatis. » (Tit. VI, *De Orationibus*). Le célébrant ne peut s'écarter ici du choix fait par le Doyen, et ce n'est que *dans les messes privées* qu'il est libre de choisir à son gré pour l'oraison *ad libitum* celle qui lui plaît davantage.

Ad II. La rubrique, Tit. X, n. 3, jointe à la Bulle *Divino afflatu*, va répondre elle-même au doute proposé. Quand on chante ou lit une messe *en dehors de l'ordre du Bréviaire* (c'est bien le cas de la messe *pro sponsis*), si l'on y fait mémoire d'un dimanche, d'une férie ou d'une vigile, on en lira toujours l'évangile à la fin de la messe : « Quoties extra ordinem officii cantatur vel legitur aliqua Missa, si facienda sit commemoratio aut Dominicæ aut Feriæ aut Vigiliæ, semper de hisce etiam Evangelium in fine legatur. » C'est une nouvelle jurisprudence qu'on ne devra pas oublier.

Q. — 1° Une paroissienne belge réfugiée en France pendant l'occupation y est décédée peu de temps après l'armistice. Aucune messe ne fut célébrée à l'annonce du décès dans la paroisse d'origine. Un an après la mort, l'anniversaire y fut célébré. Quelle messe devait-on chanter : de l'enterrement ou de l'anniversaire ? Dans le second cas, avec quelles oraisons ?

2° Dans le diocèse, l'oraison *pro Papa* est commandée, d'une manière générale, *salvis rubricis*, et on l'omet quand la messe a déjà plus de trois oraisons qui doivent se dire obligatoirement. Mais les jours où je suis libre d'ajouter une oraison *pro defuncto*, où faut-il la placer ?

R. — Ad I. Quoiqu'il n'y ait pas eu de messe d'enterrement à la mort de cette femme, rien n'empêche que, le bout de l'an arrivant, vous ne disiez très régulièrement un service pour elle, en prenant à cet effet la messe *In anniversario*. Ainsi l'a déclaré la S. R. C. : un enterrement n'ayant pu se faire à cause des Quarante-Heures, on n'en a pas moins le droit de célébrer le 3e, 30e jour et l'anniversaire (19 juin 1875, n. 3357).

Ad II. L'oraison *pro defuncto* qu'on a la liberté d'ajouter en certains jours à l'intention du défunt pour qui l'on célèbre, se place toujours l'avant-dernière, « penultimo loco inter orationes ea die a rubricis præscriptas vel permissas, non computatis collectis ab Ordinario imperatis. » (S. R. C., 12 juin 1912, ad IV).

Q. — Le Jeudi, fête du St-Sacrement, nous n'avons pas de procession dans notre chapelle, et il n'y a qu'une messe. Faut-il s'abstenir dès lors d'exposer le St-Sacrement ce 1er jour, ou faut-il l'exposer à la communion seulement, ou même avant la messe, comme les jours suivants ?

R. — Comme il s'agit ici d'un cas en dehors des règles ordinaires, il convient de s'en rapporter à l'usage du diocèse, ou à son défaut d'en référer à l'autorité ecclésiastique. Hors de là, ce serait l'arbitraire.

Q. — Est-il toujours nécessaire d'avoir un indult du Saint-Siège pour faire dans les *chapelles* de communautés, selon le Petit Cérémonial de Benoît XIII, les fonctions liturgiques, avec chant ou sans chant, des trois derniers jours de la Semaine Sainte et de la veille de la Pentecôte ?

R. — Vous n'avez pas besoin d'indult pour célébrer la messe la veille de la Pentecôte dans votre chapelle de communauté ; les messes privées sont permises partout ce jour-là.

Les trois derniers jours de la Semaine Sainte, au contraire, toute messe privée est interdite, et l'on ne peut célébrer dans aucune église ou chapelle où ne se conserve pas pendant l'année le Saint-Sacrement. — Dans les autres chapelles où habituellement on garde la Sainte Réserve toute l'année, comme celles des Séminaires et pieuses Communautés, il faut un indult apostolique pour célébrer ces jours-là selon le Cérémonial de Benoît XIII. (S. R. C., 9 déc. 1899, n. 4049, ad II).

Sur cette question, on lira aussi Many, *De Missa*, p. 32, avec beaucoup d'intérêt et de profit.

Q. — A cette question : « Est-il permis de faire brûler sur l'autel des bougies de stéarine pendant les Saluts du Saint-Sacrement ? » la Revue l'*Eucharistie* répond : « Certainement, et en aussi grand nombre que l'on veut, mais il faut qu'il y ait d'abord six cierges de cire, au moins. »

Qu'en pensez-vous ? Est-ce qu'il n'y a pas ici un décret cavalièrement enjambé ?

R. — Pour l'édification de nos lecteurs et faire connaître la pensée de Rome à ce sujet, nous allons donner *in extenso* le décret important, qui a sans doute échappé à la Revue mentionnée par notre correspondant :

Ex variis S. R. C. decretis v. g. n. 2865, *Massilien.*, 16 sept. 1843, n. 3376, *Policastren.*, 4 sept. 1875 ad III, candelæ ex stearina pro usu sacro prohibentur. In expositione tamen solemni SSmi Sacramenti, necnon et in missis solemnioribus, præter numerum præscriptum cereorum, aliæ permultæ frequenter adhibentur candelæ ex stearina, quæ quidem collocantur hinc et hinc a latere tabernaculi et Crucis, extra tamen ambitum Altaris. Quum autem aliquibus in locis Altarium structura, sæpe sæpius antiqua, non sinat candelas col-